

# 2020 : LES VRAIS CHIFFRES DES FINANCEMENTS CLIMAT

OÙ EN EST-ON DE L'ENGAGEMENT  
DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS ?



# RÉSUMÉ

## LES FINANCEMENTS CLIMAT INTERNATIONAUX SONT LA PIERRE ANGULAIRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, BASÉS SUR LE CONSTAT QUE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST MEURTRIER, ONÉREUX ET QUE LES PERSONNES QUI EN SONT LE MOINS RESPONSABLES SONT AUSSI CELLES QUI EN PAIENT LE PLUS LOURD TRIBUT.

Alors que de nombreux pays en développement continuent de subir les conséquences du coronavirus, la possibilité constante de phénomènes météorologiques extrêmes induits par le changement climatique risque de provoquer crise après crise et d'alourdir le fardeau de la pauvreté. Le changement climatique pourrait réduire à néant des dizaines d'années de progrès en matière de développement et fortement exacerber les inégalités<sup>1</sup>. Le besoin de financements climat pour aider les pays à faire face et à s'adapter est à la fois urgent et croissant.

Il y a plus de dix ans, les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 afin d'aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique et à réduire leurs émissions<sup>2</sup>. Cet objectif est une partie essentielle du compromis qui soutient l'Accord de Paris<sup>3</sup>.

Alors que 2020 touche à sa fin, le rapport d'Oxfam *2020 : les vrais chiffres des financements climat* offre une évaluation des progrès réalisés pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars. Troisième de la série, ce rapport s'intéresse aux derniers chiffres des bailleurs de fonds pour la période 2017-2018, avec un accent particulier sur les financements publics. Il s'arrête sur des questions fondamentales : comment les pays développés comptabilisent-ils les financements climat qu'ils déclarent ? À quoi les financements climat sont-ils alloués ? Où les financements climat sont-ils alloués ? Sommes-nous loin de l'objectif des 100 milliards de dollars ? Et quels enseignements devons-nous retenir pour les financements climat après 2020 ?

LA FAÇON DONT L'OBJECTIF EST ATTEINT EST TOUT AUSSI IMPORTANTE QUE LE FAIT D'ATTEINDRE L'OBJECTIF LUI-MÊME, ET DES ENSEIGNEMENTS ESSENTIELS DOIVENT ÊTRE TIRÉS AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ, L'ÉQUITÉ ET LA REDEVABILITÉ DES FINANCEMENTS CLIMAT.

**Qu'est-ce qui a changé depuis 2015-2016, lorsque les pays développés ont déclaré pour la dernière fois leurs financements climat ? L'objectif des 100 milliards de dollars sera-t-il atteint ?**

**Les financements climat publics déclarés** sont passés de 44,5 milliards de dollars par an en 2015-2016 à environ 59,5 milliards de dollars par an en 2017-2018<sup>4</sup>. Toutefois, en y regardant de plus près, on constate que les déclarations des bailleurs de fonds continuent de surestimer considérablement les financements climat. Le plupart des prêts sont toujours comptabilisés intégralement, plutôt que seulement la somme donnée à un pays en développement déduction faite des remboursements, intérêts et autres facteurs (la part dons ou équivalent-dons). On constate en outre des inexactitudes significatives quant à la manière dont la composante climatique de projets de développement plus vastes est comptabilisée. En tenant

compte de ces inexactitudes, Oxfam estime que l'assistance **nette spécifique au climat** se trouve bien en dessous des chiffres déclarés, malgré une légère augmentation de 15-19,5 milliards de dollars par an en 2015-2016 à 19-22,5 milliards de dollars par an en 2017-2018<sup>5</sup>.

Oxfam estime que le volume de financements climat sous forme de **subventions** n'a presque pas changé, passant d'environ 11 milliards de dollars en 2015-2016 à 12,5 milliards de dollars en 2017-2018. **Les prêts concessionnels et instruments autres que des subventions**, quant à eux, sont passés de 18,5 milliards de dollars par an en 2015-2016 à 22 milliards de dollars par an en 2017-2018<sup>6</sup>. L'augmentation des financements climat publics s'explique largement par le recours croissant aux **prêts non concessionnels et instruments autres que des subventions**. En effet, on estime que ceux-ci ont significativement augmenté, passant d'environ 13,5 milliards de dollars par an en 2015-2016 à 24 milliards de dollars par an en 2017-2018<sup>7</sup>.

Le financement de **l'adaptation** au changement climatique (une priorité pour les pays les plus pauvres) a connu une augmentation plus rapide ces dernières années, passant d'environ 9 milliards de dollars (20 %) par an en 2015-2016 à 15 milliards de dollars (25 %) par an en 2017-2018<sup>8</sup>. Même si la majorité des financements est consacrée à l'atténuation des effets du changement climatique, il s'agit tout de même d'un progrès de taille.

En 2017-2018, seulement 20,5 % environ des financements climat bilatéraux ont été alloués aux **pays les moins avancés (PMA)** et 3 % aux **petits États insulaires en développement (PEID)**. Par ailleurs, une grande partie de ces financements était octroyée sous forme de prêts et d'instruments autres que des subventions.

Selon les chiffres déclarés en 2017-2018, il est probable que les pays développés prétendent être en bonne voie pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars. Selon leurs propres critères, c'est peut-être le cas. Mais *la façon* dont l'objectif est atteint est aussi importante que d'atteindre l'objectif même. La véracité contestable des chiffres déclarés, la contribution des financements climat à l'augmentation du niveau d'endettement des pays en développement et les lacunes persistantes en matière de soutien à l'adaptation, en particulier pour les PMA et les PEID, ont de quoi sérieusement nous inquiéter. Si l'objectif des 100 milliards de dollars était atteint dans ces conditions, il n'y aurait pas de quoi se réjouir, bien au contraire.

Le recours excessif aux prêts et la fourniture de financements non concessionnels au nom de l'urgence climatique est un scandale sans nom. La majorité des financements climat publics a selon les estimations été fournie sous forme de prêts et instruments autres que des subventions en 2017-2018, à l'instar de la plus grande partie des financements climat à destination des PMA et d'environ la moitié des financements octroyés aux PEID<sup>9</sup>. Environ 40 % des financements climat publics sont non concessionnels. Pour les financements bilatéraux, cela signifie qu'ils ne sont pas octroyés aux pays en développement selon des termes suffisamment généreux pour être admissibles au titre de l'aide publique au développement (APD). Cela constitue une augmentation considérable comparé aux 30 % de la période 2015-2016<sup>10</sup>. Les pays et les communautés les plus pauvres du monde ne devraient pas être forcé-e-s de contracter des prêts afin de se protéger des émissions de CO<sub>2</sub> excessives des pays riches. Les financements censés aider les pays à faire face au changement climatique ne devraient pas leur nuire en contribuant à faire grimper leur endettement, et ce à des niveaux intenable pour de nombreux pays.

Les précédents rapports d'Oxfam sur les vrais chiffres des financements climat et l'examen minutieux des financements climat par d'autres acteurs se sont principalement intéressés aux financements bilatéraux. Les financements déclarés par les banques multilatérales de développement représentaient

SI L'OBJECTIF DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS ÉTAIT ATTEINT DANS CES CONDITIONS, IL N'Y AURAIT PAS DE QUOI SE RÉJOUIR, BIEN AU CONTRAIRE.

environ 25 milliards de dollars en 2017-2018 (moyenne annuelle), soit plus de 40 % du total des financements publics déclarés<sup>11</sup>. Toutefois, ces financements manquent de transparence. Une part significative et croissante des financements climat en faveur de l'objectif des 100 milliards de dollars étant comptabilisée par les banques multilatérales de développement, cela doit changer. Comme le défend le présent rapport, parallèlement aux financements climat bilatéraux, les banques multilatérales de développement doivent améliorer leurs normes de déclaration (« reporting ») et de comptabilisation.

Alors que les climatologues tirent la sonnette d'alarme pour limiter l'augmentation des températures et s'adapter à un climat déjà en transformation, il convient de tirer des leçons de l'expérience difficile du coronavirus. Pendant des années, les experts de la santé ont averti qu'il était nécessaire d'en faire plus afin de se préparer à faire face à une pandémie. Le monde a compté les conséquences de l'inaction en centaines de milliers de vies perdues, et de millions d'autres basculant dans la précarité et la faim. Les financements climat internationaux sont essentiels à une réponse mondiale au changement climatique. Très souvent, dans de nombreux pays, aucune action climatique ne serait possible sans eux. Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin que l'objectif des 100 milliards de dollars soit atteint, en toute justice et rigueur.

Un accord sur les financements climat sera déterminant pour le succès de la COP26 à Glasgow, dont l'ordre du jour portera principalement sur la réalisation de l'objectif des 100 milliards de dollars. La principale conclusion du présent rapport porte sur le fait que *la façon* dont l'objectif est atteint est tout aussi importante que le fait d'atteindre l'objectif lui-même, et que des enseignements essentiels doivent être tirés afin d'améliorer l'efficacité, l'équité et la redevabilité des financements climat. Si les pays développés continuent de penser qu'il est acceptable d'allouer et de fournir des financements climat selon les mêmes modalités qu'ils ont appliquées jusqu'à présent, la confiance sera érodée. Surtout, cela ne répondra pas aux besoins des pays et des communautés les plus pauvres du monde. Lors de la COP26, les pays développés doivent s'entendre sur la définition d'une nouvelle voie pour les financements climat après 2020.

# FINANCEMENTS CLIMAT EN 2017-2018 : PRINCIPAUX CONSTATS

1. SELON LES ESTIMATIONS, SUR LES 59,5 MILLIARDS DE DOLLARS DE FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS (MOYENNE ANNUELLE), **L'ASSISTANCE NETTE CONSACRÉE SPÉCIFIQUEMENT AU CLIMAT** POURRAIT NE REPRÉSENTER QUE 19 À 22,5 MILLIARDS DE DOLLARS.
2. LA VALEUR FINANCIÈRE NETTE DES FINANCEMENTS CLIMAT TRANSFÉRÉS AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT (**LA PART DONS**) POURRAIT REPRÉSENTER MOINS DE LA MOITIÉ DE CE QUE LES PAYS DÉVELOPPÉS DÉCLARENT.
3. EN RAISON D'UNE EXAGÉRATION DE LA **PERTINENCE CLIMATIQUE DES FONDS**, LES FINANCEMENTS CLIMAT BILATÉRAUX POURRAIENT ÊTRE INFÉRIEURS D'UN TIERS PAR RAPPORT À CE QUI A ÉTÉ DÉCLARÉ.
4. SELON LES ESTIMATIONS, ENVIRON 20 % DES FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS SONT DES **SUBVENTIONS**, CONTRE 80 % DE **PRÊTS ET INSTRUMENTS AUTRES QUE DES SUBVENTIONS**. SUR LA TOTALITÉ DES FINANCEMENTS CLIMAT DÉCLARÉS, ON ESTIME QUE 40 % ÉTAIENT **NON CONCESSIONNELS**.
5. ENVIRON 25 % SEULEMENT DES FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS ONT ÉTÉ ALLOUÉS À **L'ADAPTATION** ET 66 % À **L'ATTÉNUATION**.
6. SELON LES ESTIMATIONS, SEULEMENT 20,5 % DES FINANCEMENTS CLIMAT DÉCLARÉS ONT ÉTÉ ALLOUÉS AUX **PAYS LES MOINS AVANCÉS** (PMA) ET ENVIRON 3 % AUX **PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT** (PEID) ; LA MAJORITÉ DES FINANCEMENTS ALLOUÉS AUX PMA ET PRÈS DE LA MOITIÉ DE CEUX ALLOUÉS AUX PEID ÉTAIENT DES PRÊTS ET INSTRUMENTS AUTRES QUE DES SUBVENTIONS.
7. SELON LES ESTIMATIONS, LES FINANCEMENTS DU DÉVELOPPEMENT CONSACRÉS AU CLIMAT DÉCLARÉS PAR LES BAILLEURS REPRÉSENTAIENT 25,5 % DE **L'APD** BILATÉRALE EN 2017-2018 ; LA MAJORITÉ DES FINANCEMENTS CLIMAT A ÉTÉ COMPTABILISÉE DANS LES ENGAGEMENTS DES BAILLEURS À AUGMENTER L'AIDE POUR ATTEINDRE 0,7 % DU PIB.
8. SELON LES ESTIMATIONS, SEULEMENT ENVIRON UN TIERS DES PROJETS BILATÉRAUX DE FINANCEMENTS CLIMAT TIENNENT COMPTE DE **L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES**, ET TROP PEU DE FONDS SONT **DÉPENSÉS AU NIVEAU LOCAL**.
9. NOUS MANQUONS D'INFORMATIONS DIVULGUÉES PUBLIQUEMENT, COHÉRENTES ET TRANSPARENTES, QUI NOUS PERMETTRAIENT D'ESTIMER LE NIVEAU DE **FINANCEMENTS PRIVÉS MOBILISÉS** EN FAVEUR DE L'OBJECTIF DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS.

# RECOMMANDATIONS

## DE NOUVELLES RÈGLES DE COMPTABILISATION

Les financements climat requièrent des règles de comptabilisation reflétant mieux leur vraie valeur pour les pays en développement ainsi que le réel effort financier réalisé par les pays développés. Pendant la COP26, les parties doivent convenir de nouvelles règles et normes en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) pour tous les bailleurs de fonds (pays, banques multilatérales de développement et leurs filiales de prêts du secteur privé, fonds multilatéraux pour le climat et autres institutions), engageant les bailleurs à :

- Déclarer la liste complète des projets.
- Déclarer la part dons (ou équivalent don) de leurs financements climat. Pour les pays bailleurs, cela requiert une colonne consacrée à la part dons des financements climat selon le nouveau cadre de reporting (modèle de tableau commun).
- Là où l'élément changement climatique fait partie d'un projet de développement plus large, déclarer la valeur complète du projet ainsi que l'estimation de la valeur des activités ciblant spécifiquement le changement climatique. Les bailleurs doivent en outre expliquer comment les coûts du projet associés aux financements climat ont été calculés.
- Ne pas comptabiliser les instruments non concessionnels dans les obligations des financements climat en vertu de la CCNUCC.
- Partager les conditions des prêts et autres instruments utilisés afin de fournir les financements climat.
- Déclarer leur contribution à la part de financements climat octroyés aux PMA et aux PEID.

---

## AUGMENTER LES DONS ET LES FINANCEMENTS EN FAVEUR DE L'ADAPTATION, DES PMA ET PEID

Tous les bailleurs (pays développés, banques multilatérales de développement, fonds multilatéraux pour le climat et autres institutions) doivent :

- S'engager à augmenter de toute urgence les financements climat publics sous forme de subventions, en particuliers en faveur des PMA et des PEID.
- S'engager à augmenter leurs financements pour l'adaptation, en particulier en faveur des PMA et des PEID, et veiller à ce que l'adaptation constitue au moins 50 % de leur contribution globale aux financements climat publics.

Lors de la COP26, les parties doivent :

- Convenir d'un objectif de court terme pour le financement de l'adaptation afin d'accélérer de toute urgence les financements en faveur de l'adaptation d'ici 2022.
- Parvenir à un accord de principe afin d'établir un nouvel objectif global pour le financement public de l'adaptation, en tant qu'élément du nouvel objectif de financement collectif commençant en 2025, et succédant à l'engagement des 100 milliards de dollars.

## S'ENGAGER À FOURNIR DES RESSOURCES NOUVELLES ET ADDITIONNELLES

- Dans un premier temps, les pays développés doivent s'engager à ce que les augmentations futures des financements climat admissibles au titre de l'APD soient intégrées à un budget d'aide qui augmente au même rythme que les financements climat.
- Tous les pays doivent soutenir de toute urgence les mesures visant à débloquent les nouvelles sources de financements climat les plus prometteuses sur le plan national et international, y compris en arrêtant de subventionner les énergies fossiles au profit des financements climat et en appliquant une taxe carbone aux transports aériens et maritimes internationaux.

---

## PROMOUVOIR DES FINANCEMENTS GÉRÉS LOCALEMENT ET TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE

Tous les bailleurs (pays développés, banques multilatérales de développement, fonds pour le climat multilatéraux et autres institutions) doivent :

- Développer les ressources et le soutien en direction des actions locales sur le changement climatique, conformément aux politiques, stratégies et plans nationaux des pays en développement (y compris les contributions déterminées au niveau national), puis suivre et déclarer la quantité de financements climat dépensés au niveau local.
- Intégrer sans délai une meilleure prise en considération de l'égalité de genre dans l'aide financière visant à lutter contre le changement climatique ; veiller à ce que les objectifs, la conception et la mise en œuvre de tous les projets de financements climat tiennent compte des différents besoins des femmes et des hommes ; tous les projets doivent disposer de marqueurs sur l'égalité de genre qui devront être présentés de manière transparente à l'OCDE.

---

## FINANCEMENTS PRIVÉS MOBILISÉS

- La comptabilisation des financements privés mobilisés effectuée pour les Nations Unies doit être prudente afin d'éviter de les surestimer et renforcer la confiance entre les pays. Cela passe par le fait de ne pas comptabiliser les financements mobilisés par le biais d'interventions non financières.
- Lors de la COP26, les parties doivent convenir d'un cadre de déclaration (« reporting ») pour tous les bailleurs (y compris les banques de développement multilatérales et fonds pour le climat multilatéraux) conforme aux principes de Katowice, notamment : déclarer les financements projet par projet ; expliquer le lien de causalité entre les investissements publics et les financements privés mobilisés ; et pour éviter la double comptabilisation entre gouvernements lors de l'attribution des sommes mobilisées, car il est difficile de trouver des informations sur la répartition entre les différents bailleurs de fonds et l'État hôte.
- Les nouveaux objectifs de financement collectif démarrant en 2025 doivent dissocier les financements climat publics fournis et les financements privés mobilisés.

---

## FINANCEMENTS RELATIFS AUX PERTES ET DOMMAGES

- Les pays développés doivent impérativement s'engager à développer de nouvelles sources de financement international en faveur des pertes et dommages, en plus de l'objectif des 100 milliards de dollars. Ces financements peuvent comprendre une taxe sur les dommages climatiques payée par les plus gros émetteurs, et au minimum annuler la dette pendant les crises dues au changement climatique.

# EXEMPLES : QU'EST-CE QUI PEUT ÊTRE COMPTABILISÉ COMME FINANCEMENTS CLIMAT ?

Pour de nombreux pays et communautés parmi les plus pauvres au monde qui peinent à s'adapter aux conséquences de la crise climatique, les financements climat constituent une bouée de sauvetage. Ces financements soutiennent aussi une action vitale qui aide les pays à réduire leurs émissions et à privilégier un développement bas carbone. Il existe de nombreux exemples de financements climat bien dépensés tout comme il existe des exemples de projets qui ne devraient pas être déclarés comme financements climat par les bailleurs de fonds en raison de leurs impacts négatifs aux niveaux social, économique ou environnemental<sup>12</sup>.



## RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PAYSANS ET PAYSANNES

Le programme phare sur l'adaptation de l'agriculture paysanne du Fonds international de développement agricole (FIDA) cible les paysannes et les paysans confronté-e-s aux risques élevés associés aux températures croissantes, aux précipitations irrégulières, aux infestations parasites, à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations et les sécheresses. L'initiative a aidé huit millions de paysannes et paysans dans 43 pays à faire face aux impacts du changement climatique. Les activités consistaient notamment à renforcer les infrastructures afin qu'elles soient plus résilientes au changement climatique, à améliorer l'accès à l'eau des ménages et à soutenir les groupes communautaires dans la gestion des risques climatiques.



## SOUTENIR DES SOLUTIONS FÉMINISTES

La Global Alliance for Green and Gender Action (GAGGA) est une alliance d'organisations de la société civile qui s'engagent à agir face au changement climatique (et à d'autres enjeux environnementaux) en favorisant l'égalité entre les genres. L'action est ancrée dans une théorie du changement faisant valoir que les groupes communautaires de défense des droits des femmes et de la justice environnementale ainsi que leurs mouvements sont les mieux placés pour faire progresser les droits des femmes en matière d'accès à l'eau, aux denrées alimentaires et à un environnement sain et sûr<sup>13</sup>.



## SOUTENIR UNE ÉNERGIE « EFFICIENTE » À BASE DE CHARBON

En 2017-2018, le Japon a déclaré plus de 700 millions de dollars de financements climat en faveur du projet de construction d'une centrale à charbon « Matarbari Ultra Super Critical Coal-Fired Power » au Bangladesh<sup>14</sup>. Le Japon justifie que son prêt constitue un financement climat car la centrale produit moins de gaz à effet de serre qu'une centrale de taille similaire grâce à la technologie subcritique<sup>15</sup>. Cependant, étant donné que les énergies fossiles contribuent au changement climatique, ce prêt ne devrait pas être comptabilisé comme financement climat. Le manque de transparence n'aide pas à évaluer si d'autres pays ont également déclaré un projet lié au charbon à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2017-2018. Le ministère de l'Environnement japonais a récemment déclaré que le Japon mettrait graduellement fin à de tels financements, bien que l'on reproche à cette démarche son manque de clarté<sup>16</sup>.





### **DES PRÊTS NON CONCESSIONNELS POUR LE GHANA\***

La Société Financière Internationale (IFC), la filiale privée de prêts de la Banque mondiale, a déclaré 28 millions de dollars de financements climat pour le développement d'un hôtel, d'une surface de vente et d'un centre de conférence au Ghana<sup>17</sup>. Dans le cadre d'un projet de développement plus large, le financement climat est selon l'institution destiné à l'atténuation et est fourni sous la forme d'un prêt non concessionnel. Cependant, l'IFC ne dévoile pas sous quelles conditions sont octroyés les prêts individuels et comptabilise leur valeur nominale même si la majorité sont octroyés au taux du marché sans élément concessionnel. L'IFC ne révèle pas non plus comment elle identifie et calcule l'élément financement climat du coût total du projet.

\*Cet exemple n'entre pas dans la période de comptabilisation 2017-2018.

# 1

SELON LES ESTIMATIONS, SUR LES 59,5 MILLIARDS DE DOLLARS DE FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS, L'ASSISTANCE NETTE CONSACRÉE SPÉCIFIQUEMENT AU CLIMAT POURRAIT NE REPRÉSENTER QUE 19 À 22,5 MILLIARDS DE DOLLARS.

Il existe un écart significatif entre les financements climat déclarés par les pays développés, les fonds et les institutions multilatérales, et l'assistance directement liée à l'action climatique (assistance nette spécifique au climat) qui est apportée dans les faits aux pays en développement.

**En regroupant les déclarations des bailleurs de fonds relatives aux financements climat publics communiquées à la CCNUCC et à l'OCDE en 2017–2018, selon une approche similaire à celle des rapports de l'OCDE sur le financement climat, on obtient un total de 59,5 milliards de dollars (moyenne annuelle, avec 56 milliards de dollars en 2017 et 63 milliards de dollars en 2018)<sup>18</sup>. Ce chiffre est notre meilleure estimation du montant global des déclarations des bailleurs de fonds si elles étaient compilées de la même manière aujourd'hui. Cela ne constitue nullement une approbation des méthodologies des bailleurs. Oxfam estime que l'assistance nette spécifique au climat est considérablement inférieure : entre 19 et 22,5 milliards de dollars par an en 2017–2018, dont 6 à 7 milliards de dollars par an pour l'adaptation (moyennes annuelles, voir Graphique 1). Il s'agit d'une augmentation modeste par rapport aux 15 à 19,5 milliards de dollars annuels alloués en 2015–2016, selon les estimations d'Oxfam, à l'assistance nette spécifique au climat, dont 4,5 à 6,5 milliards de dollars pour l'adaptation (moyennes annuelles)<sup>19</sup>.**

Comme indiqué dans l'Encadré 1, les estimations faites par Oxfam de l'assistance nette spécifique au climat tiennent compte de la pertinence climatique des financements déclarés afin d'évaluer la part du financement climat réellement allouée à des actions climatiques (voir Section 2). Elles tiennent également compte de la part dons afin de chiffrer les transferts financiers vers les pays en développement après soustraction des remboursements des prêts, des intérêts, des frais de gestion et d'autres éléments que beaucoup de pays développés omettent de prendre en considération (voir Section 3). Ces chiffres ne sont pas exacts, mais fournis à titre indicatif. Même si la marge d'erreur est importante, la conclusion selon laquelle les financements climat déclarés sont significativement plus élevés que l'assistance nette spécifique au climat reste valable.

MÊME SI LA MARGE D'ERREUR EST IMPORTANTE, LA CONCLUSION SELON LAQUELLE LES FINANCEMENTS CLIMAT DÉCLARÉS SONT SIGNIFICATIVEMENT PLUS ÉLEVÉS QUE L'ASSISTANCE NETTE SPÉCIFIQUE AU CLIMAT RESTE VALABLE.

## ENCADRE 1 : QU'ENTEND-ON PAR « ASSISTANCE NETTE SPÉCIFIQUE AU CLIMAT » ET EN QUOI DIFFÈRE-T-ELLE DES CHIFFRES DÉCLARÉS ?

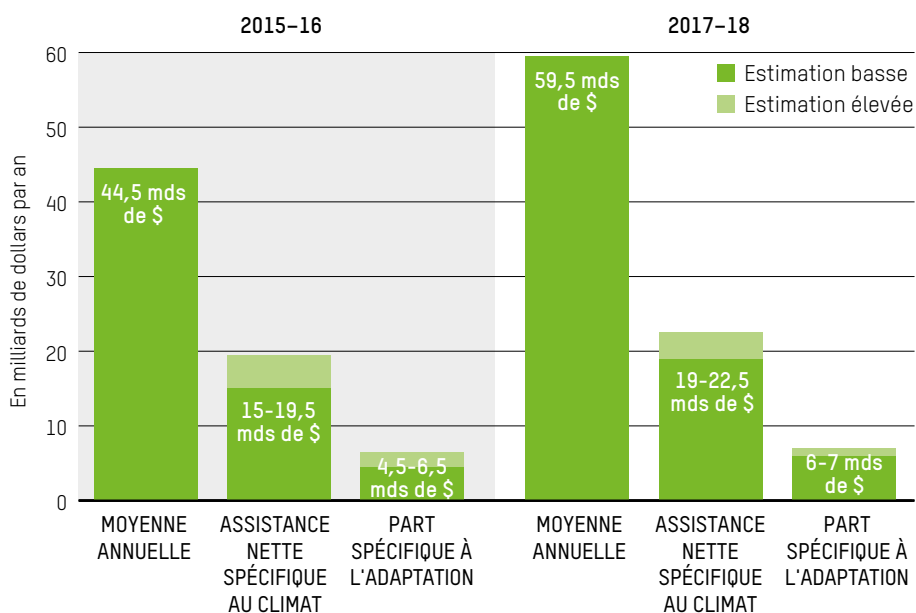
Tenir compte uniquement de l'assistance nette spécifique au climat est une façon plus juste de calculer les financements climat, comparé à l'approche actuelle des bailleurs. En effet, les fonds qui n'entrent pas dans ce cadre ne constituent pas une assistance (en termes de transfert net de ressources) envers les pays en développement et ne soutiennent pas spécifiquement l'action climatique, comme l'exige la CCNUCC<sup>20</sup>. L'estimation de l'assistance nette spécifique au climat se heurte à deux difficultés principales.

La première difficulté vient du fait que les bailleurs déclarent actuellement la valeur nominale totale de leurs prêts, garanties et instruments autres que les subventions. Oxfam ne tient compte que de la part dons de ces instruments afin que les futurs paiements de dettes, d'intérêts, de frais et d'autres obligations entrent en ligne de compte dans l'estimation des transferts financiers nets que les pays reçoivent. Nos estimations comptabilisent les subventions à 100 %. La part dons est calculée à partir de la part dons des versements de prêts d'APD consacrés au climat déclarés à l'OCDE pour l'année 2018<sup>21</sup>. Nos estimations comptabilisent les instruments non concessionnels à 0 %. Certains financements définis comme « non concessionnels » peuvent inclure un certain niveau de concessionnalité (part dons). En revanche, les financements bilatéraux ne sont pas suffisamment généreux pour être éligibles pour l'APD et ne sont pas comptabilisés dans l'aide fournie compte tenu du poids de la dette sur les pays en développement. Le même principe est retenu pour les financements des banques multilatérales de développement définis comme « non concessionnels »<sup>22</sup>.

La deuxième difficulté majeure concerne la manière dont les pays développés déclarent les financements de vastes projets de développement, dont une partie seulement est consacrée à l'action climatique (projets marqueur de Rio 1). Les déclarations, telles qu'elles sont actuellement réalisées, surestiment grandement la pertinence climatique de ces projets et les estimations d'Oxfam tiennent compte de cette réalité. Pour notre estimation la plus basse, nous partons du principe que l'élément climat des projets marqueur de Rio 1 représente 30 % du coût total du projet. Notre estimation la plus haute fait l'hypothèse que ce chiffre est de 50 %. Nous estimons qu'il s'agit là d'une fourchette adéquate, compte tenu de la pertinence variable de ces projets vis-à-vis du changement climatique et des divers pourcentages que les pays développés appliquent eux-mêmes aux projets pour calculer la pertinence climatique (voir Tableau 2).

L'estimation d'Oxfam de l'assistance nette spécifique au climat repose sur les déclarations à l'OCDE des financements de l'APD consacrée au climat<sup>23</sup>. Les déclarations des financements climat à la CCNUCC ne sont pas utilisées pour ces estimations, car la pertinence climatique entre déjà en ligne de compte dans ces déclarations. Les déclarations relatives aux financements climat qui sont fournies à l'OCDE ne reflètent pas exactement les déclarations communiquées à la CCNUCC, mais sont suffisamment similaires pour nous permettre d'estimer dans les grandes lignes la pertinence climatique et la part dons des financements climat déclarés<sup>24</sup>.

**Graphique 1 : Comparaison des financements climat déclarés par les pays développés et de l'estimation faite par Oxfam de l'« assistance nette spécifique au climat » (moyennes annuelles 2017–2018 et 2015–2016)**



Sources : Chiffres de 2017-2018 : quatrièmes rapports bisannuels (2020) et OCDE (2020a). Voir l'Encadré 1 pour obtenir des informations supplémentaires sur le calcul de l'assistance nette spécifique au climat. La note 21 explique comment le total des financements climat publics déclarés a été évalué pour la période 2017-2018. Chiffres de 2015-2016 : déclarations des financements climat publiées par l'OCDE (2019a) ; voir aussi T. Carty et A. Le Comte (2018), concernant les estimations de l'assistance nette spécifique au climat, tenant compte des chiffres de l'OCDE (2019a) sur les financements climat déclarés.

## RECOMMANDATIONS

- Lors de la COP26, toutes les parties doivent convenir de règles et de normes de comptabilisation au titre de la CCNUCC qui garantissent que les pays déclarent la part dons des instruments autres que des subventions et précisent plus clairement la pertinence des fonds fournis pour le climat afin que les financements climat déclarés reflètent plus fidèlement la valeur réelle des financements apportés aux pays en développement. Un accord doit être trouvé en ce sens à l'occasion des négociations sur les « modalités de comptabilisation » (modèle de tableau commun) des financements climat dans le cadre des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

# 2

## LA VALEUR FINANCIÈRE NETTE DES FINANCEMENTS CLIMAT TRANSFÉRÉS AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT (LA PART DONS) POURRAIT REPRÉSENTER MOINS DE LA MOITIÉ DE CE QUE LES PAYS DÉVELOPPÉS DÉCLARENT.

Selon les estimations d'Oxfam, la part dons des financements climat déclarés en 2017–2018 était de 25 milliards de dollars (moyenne annuelle)<sup>25</sup>, soit moins de la moitié des 59,5 milliards de dollars correspondant au total des financements climat publics tels que les bailleurs de fonds les ont déclarés<sup>26</sup>.

Dès lors que les circonstances le justifient, les prises de participation, garanties ou prêts concessionnels sont autant d'instruments qui ont un rôle important à jouer pour fournir et mobiliser des financements climat. Toutefois, l'assistance apportée aux pays en développement est largement surestimée si l'on tient compte des valeurs nominales pour ces instruments.

Comme le montre le Tableau 1, les pays développés qui versent une grande part de leurs financements climat sous la forme de prêts et d'instruments autres que les subventions déclarent des montants qui ne sont pas représentatifs de leur effort financier réel, notamment si on les compare aux pays développés qui accordent essentiellement des subventions. La part dons des financements climat bilatéraux de la France représente moins d'un tiers des chiffres déclarés. Elle représente environ la moitié des montants communiqués par le Japon, l'Espagne et l'Allemagne.

LA PART DONS DES FINANCEMENTS CLIMAT BILATÉRAUX DE LA FRANCE REPRÉSENTE MOINS D'UN TIERS DES CHIFFRES DÉCLARÉS. ELLE REPRÉSENTE ENVIRON LA MOITIÉ DES MONTANTS COMMUNIQUÉS PAR LE JAPON, L'ESPAGNE ET L'ALLEMAGNE.

**Tableau 1 : chiffres déclarés des financements climat publics bilatéraux et estimations de la part dons pour les principaux bailleurs de fonds (moyenne annuelle de 2017-2018)**

Bailleur de fonds	Total bilatéral déclaré (en millions de dollars)	Subventions	Prêts et autres instruments concessionnels	Prêts et autres instruments non concessionnels	Prises de participation	Autre	Estimation de la part dons (en millions de dollars)
Australie	119	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	119
Canada	307	33,4 %	61,8 %	0 %	4,9 %	0 %	212
Danemark	159	98,8 %	0 %	0 %	1,2 %	0 %	159
Institutions de l'UE (hors BEI)	3 157	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 157
France	4 778	3,3 %	74,2 %	16,1 %	0 %	6,3 %	1 309
Allemagne	7 026	36,4 %	41,1 %	22,5 %	0 %	0 %	3 461
Japon*	9 688	2 %	74 %	24 %	0 %	1 %	5 025
Pays-Bas**	364	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	364
Norvège	651	71,7 %	0 %	0 %	0 %	28,3 %	513

Espagne**	263	37 %	8 %	55 %	0 %	1 %	108
Suède	438	99,7 %	0 %	0 %	0 %	0,3 %	437
Suisse	221	99 %	0 %	0 %	1 %	0 %	221
États-Unis	1 898	67 %	0 %	9 %	0 %	24 %	1 382
Royaume-Uni	1 116	91,1 %	0,7 %	0 %	8,2 %	0,3 %	1 110
Total***	31 005	32,9 %	45,4 %	16,4 %	0,4 %	4,9 %	18 299

La colonne de droite montre notre estimation de la part dons des chiffres déclarés, calculée en utilisant la méthodologie expliquée dans l'Encadré 1.

\*Le total bilatéral du Japon comprend une déduction d'un milliard de dollars correspondant à des financements de projets en lien avec l'exploitation du charbon. \*\*Une part de l'assistance climatique des Pays-Bas est apportée via des instruments autres que des subventions, mais les déclarations portent uniquement sur la part dons de l'assistance. \*\*\*Le total bilatéral de l'Espagne inclut une déduction de 311 millions de dollars de crédits à l'exportation. \*\*\*\*Le total inclut tous les bailleurs de fonds bilatéraux, pas uniquement ceux qui sont répertoriés.

Depuis 2018, les déclarations à l'OCDE des financements du développement sont soumises au système de part dons, devenu la norme de mesure des chiffres clés de l'APD des pays bailleurs. Cela fait suite à une prise de conscience de la nécessité de mieux refléter l'effort financier réel des bailleurs de fonds. Il est nécessaire que tous les acteurs concernés communiquent à la CCNUCC des déclarations de la part dons des financements climat afin d'améliorer l'intégrité et la comparabilité des chiffres déclarés, et de veiller à ce que les financements climat suivent les normes améliorées de comptabilisation de l'aide.

## RECOMMANDATIONS

Lors de la COP26, toutes les parties doivent convenir de nouvelles règles et normes de comptabilisation en vertu de la CCNUCC, engageant les bailleurs (pays et organisations multilatérales) à :

- Déclarer la part dons de leurs financements climat. Les pays bailleurs trouveront un accord en ce sens à l'occasion des négociations sur le nouveau cadre des déclarations (modèle de tableau commun), qui doit comprendre une colonne consacrée à la part dons des financements climat, à côté de leur valeur nominale.
- Déclarer les conditions des prêts et autres instruments utilisés afin de fournir les financements climat.

# 3

## EN RAISON D'UNE EXAGÉRATION DE LA PERTINENCE CLIMATIQUE DES FONDS, LES FINANCEMENTS CLIMAT BILATÉRAUX POURRAIENT ÊTRE INFÉRIEURS D'UN TIERS PAR RAPPORT À CE QUI A ÉTÉ DÉCLARÉ.

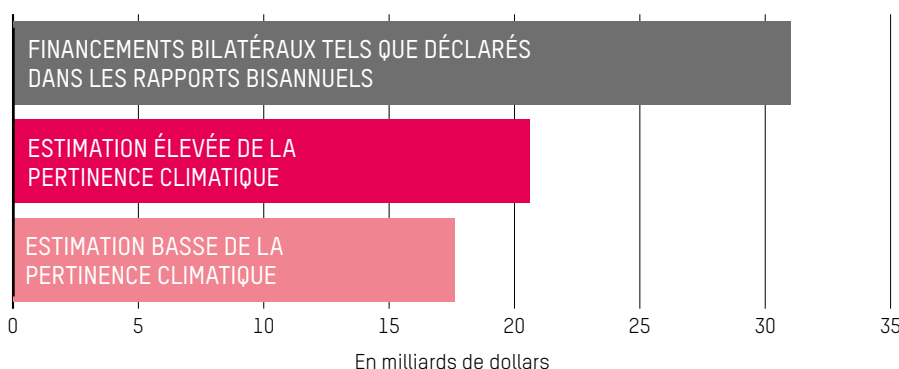
Les règles actuelles (ou l'absence de règles) permettent une surestimation grossière de la pertinence climatique des financements, notamment lorsque la lutte contre le changement climatique fait partie d'un projet plus vaste de développement. **Selon nos estimations, les flux bilatéraux de financements publics ciblant spécifiquement l'action climatique pourraient être inférieurs de 10,5 à 13,5 milliards de dollars par rapport aux chiffres déclarés (voir Graphique 2).**

La plupart des pays développés fondent leur déclaration des financements climat bilatéraux à la CCNUCC sur le système des marqueurs de Rio : des marqueurs sont attribués aux projets pour identifier les activités qui ont l'environnement comme objectif principal (marqueur de Rio 2), dont la contribution à l'environnement est significative mais secondaire (marqueur de Rio 1) ou qui n'apporte aucune contribution en matière d'action climatique<sup>27</sup>. Nombre des financements climat découlent de projets marqués 1. Plusieurs études d'évaluation de l'application des marqueurs de Rio concluent que la classification des projets climatiques est discutable et constatent une surestimation généralisée de la composante climatique dans les déclarations des bailleurs de fonds<sup>28</sup>.

Le Tableau 2 montre les écarts significatifs entre les méthodes de comptabilisation du financement de la composante climatique des projets de développement. Dans le pire des cas, certains pays, dont le Japon, comptabilisent 100 % du budget du projet comme financements climat, même quand l'objectif principal du projet ne porte pas sur l'action climatique. La plupart des pays appliquent le même pourcentage dans tous les cas (généralement 40 ou 50 %). Seuls quelques pays, comme le Royaume-Uni, calculent la valeur des activités climatiques des projets au cas par cas.

CERTAINS PAYS, DONT LE JAPON, COMPTABILISENT 100 % DU BUDGET DU PROJET COMME FINANCEMENTS CLIMAT, MÊME QUAND L'OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET NE PORTE PAS SUR L'ACTION CLIMATIQUE.

**Graphique 2 : Estimation d'Oxfam de la réalité des financements bilatéraux consacrés à l'action climatique (moyenne annuelle pour 2017-2018)**



Source : financements déclarés, d'après les Quatrièmes rapports bisannuels (2020). Nous utilisons les données de l'OCDE (2020a) et estimons que la part climatique des projets marqueur de Rio 1 représente 50 % de la valeur complète du projet (estimation haute) ou 30 % de cette valeur (estimation basse). Nous utilisons les montants des financements bilatéraux déclarés dans les Quatrièmes rapports bisannuels lorsqu'ils sont inférieurs à nos estimations.

**Tableau 2 : méthodes utilisées par les principaux bailleurs pour établir la valeur des activités climatiques menées dans le cadre de projets de développement plus vastes (marqueur de Rio 1, OCDE)**

Bailleur de fonds	Pourcentage appliqué
Australie	30 %
Canada	30 %
Danemark	50 %
Institutions de l'UE	40 %
France	40 %
Allemagne	50 %
Japon	100 %
Pays-Bas	40 %
Norvège	40 %
Espagne	50 %
Suède	40 %
Suisse	50 %
Royaume-Uni	Méthode propre, projet par projet
États-Unis	Méthode propre, projet par projet

Source : OCDE-CPI (2015) ; OCDE (2019a)

L'analyse des financements des banques multilatérales de développement pose également problème. Nous estimons que la contribution des banques multilatérales de développement à l'objectif des 100 milliards de dollars représente aux alentours de 25 milliards de dollars pour la période 2017-2018 (moyenne annuelle)<sup>29</sup>, mais ce chiffre est impossible à vérifier.

Les banques multilatérales de développement affirment déclarer des chiffres exacts concernant l'adaptation et l'atténuation, en se basant sur des analyses des projets individuels, mais la méthode employée n'est pas transparente et aucune information sur son utilisation n'est rendue publique, ce qui contrevient à l'obligation de rendre des comptes et empêche l'examen indépendant de volumes considérables de financements climat. Les déclarations des projets individuels sont incomplètes et le calcul de la composante climatique manque d'homogénéisation, quand il n'est pas tout bonnement absent. Oxfam a passé en revue un échantillon des projets de la Banque mondiale en 2018 et n'a pas pu vérifier de façon indépendante le montant des financements climat déclarés. En outre, les projets financés par l'IFC, l'institution privée de crédit du Groupe de la Banque mondiale, ne figuraient pas dans la liste des projets de la Banque mondiale.

## RECOMMANDATIONS

Lors de la COP26, toutes les parties doivent convenir d'inclure dans les déclarations de financements climat des pays, banques multilatérales de développement (et leurs établissements privés de crédit), fonds d'investissement pour le climat et autres institutions :

- les listes complètes des projets ;
- la valeur totale de chaque projet et la part du financement destiné aux actions climatiques, et
- des précisions sur la méthode employée pour calculer la composante climatique du projet, afin de garantir la transparence et de disposer de chiffres fiables.

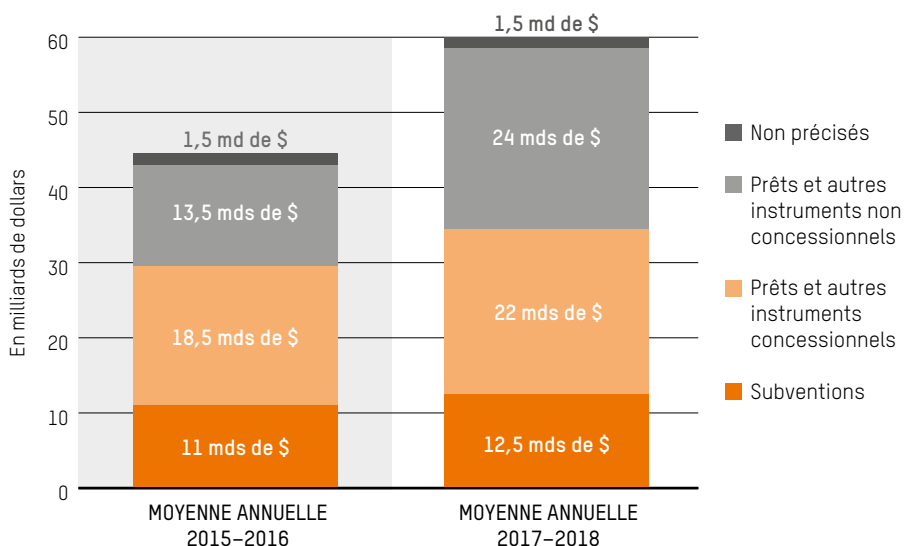


# 4

SELON LES ESTIMATIONS, ENVIRON 20 % DES FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS SONT DES **SUBVENTIONS**, CONTRE 80 % DE PRÊTS ET INSTRUMENTS AUTRES QUE LES SUBVENTIONS. SUR LA TOTALITÉ DES FINANCEMENTS CLIMAT DÉCLARÉS, ON ESTIME QUE 40 % ÉTAIENT **NON CONCESSIONNELS**.

Sur les 59,5 milliards de dollars de financements climat déclarés en 2017–2018, nous estimons à 12,5 milliards de dollars seulement les financements alloués sous forme de subventions ; 22 milliards de dollars ont été accordés en tant qu'instruments autres que les subventions et prêts concessionnels. Les prêts et autres instruments non assortis de conditions favorables auraient représenté un total astronomique de 24 milliards de dollars (moyennes annuelles, voir Graphique 3).

Graphique 3 : Estimation des financements climat via des circuits bilatéraux et multilatéraux en 2017-2018 et 2015-2016, par instrument (moyennes annuelles)



Sources : chiffres de 2017-2018 : Quatrièmes rapports bisannuels (2020) et OCDE (2020a), voir la Note 21 sur le mode de collecte des données. Chiffres de 2015-2016 : voir T. Carty et A. Le Comte (2018), en tenant compte des estimations du financement climat déclaré dans OCDE (2019a). Ces chiffres sont arrondis à 500 millions près.

## LES FINANCEMENTS NON CONCESSIONNELS ONT CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ

Ces dernières années, les financements climat non concessionnels ont considérablement augmenté. Ils seraient passés de 13,5 milliards de dollars (30 %) en 2015-2016 à la somme effarante de 24 milliards de dollars (40 %) en 2017-2018 (moyennes annuelles). Les financements bilatéraux non

concessionnels n'offrent pas de conditions suffisamment favorables pour être qualifié d'APD. Toutefois, les pays développés peuvent comptabiliser ces financements pour tenir leurs engagements, car les financements climat ne sont soumis à aucun critère minimum de concessionnalité. Les bailleurs de fonds ne sont pas tenus de communiquer les conditions de leurs prêts et autres instruments. Ainsi, la nature de ces financements demeure incertaine. La recherche du profit est contraire à l'objectif et à l'esprit des financements climat, mais rien n'interdit actuellement d'inclure des prêts aux taux du marché pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars<sup>30</sup>.

En 2017–2018, la majorité des financements non concessionnels (70 % selon les estimations) ont été accordés par les banques multilatérales de développement et 16 % étaient des financements bilatéraux<sup>31</sup>. L'Espagne aurait fourni 55 % de ses financements climat sous la forme de prêts et autres instruments non concessionnels, le Japon 24 %, l'Allemagne 22,5 % et la France environ 16 % (voir Graphique 4)<sup>32</sup>.

### LES SUBVENTIONS STAGNENT

Entre 2015–2016 et 2017–2018, l'aide apportée sous forme de subventions a stagné, passant d'environ 11 milliards de dollars (25 %) à 12,5 milliards de dollars (21 %) selon les estimations<sup>33</sup>. Si les PMA et les PEID reçoivent proportionnellement plus d'aide sous forme de subventions que les pays aux revenus plus élevés, il semble que moins de la moitié des financements climat versés aux PMA en 2017–2018 étaient des subventions et seulement près de la moitié pour les PEID (voir Section 6). Cela est très préoccupant, car, dans la plupart des cas, les prêts et les financements privés ne permettent pas de répondre aux besoins essentiels d'adaptation des communautés vulnérables, de préparation aux catastrophes, de sécurité alimentaire et d'accès à l'eau. Les pays les plus pauvres du monde ne devraient pas être forcés de contracter des prêts afin de se protéger des impacts des émissions de CO<sub>2</sub> excessives des pays riches.

Comme le montre le Graphique 4, le Japon et la France figurent en bas du classement des fournisseurs de subventions bilatérales. Les subventions ont respectivement représenté 2 % et 3,3 % seulement de leurs financements climat en 2017–2018<sup>34</sup>.

### LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ACCROÎT LE POIDS DE LA DETTE

Une croyance erronée veut que les volumes élevés de prêts soient exclusivement destinés aux pays à revenu intermédiaire. Pourtant, en 2017–2018, nous estimons que la majorité des financements climat accordés aux PMA, et près de la moitié des financements destinés aux PEID, ont pris la forme de prêts et d'instruments autres que des subventions (voir Section 6).

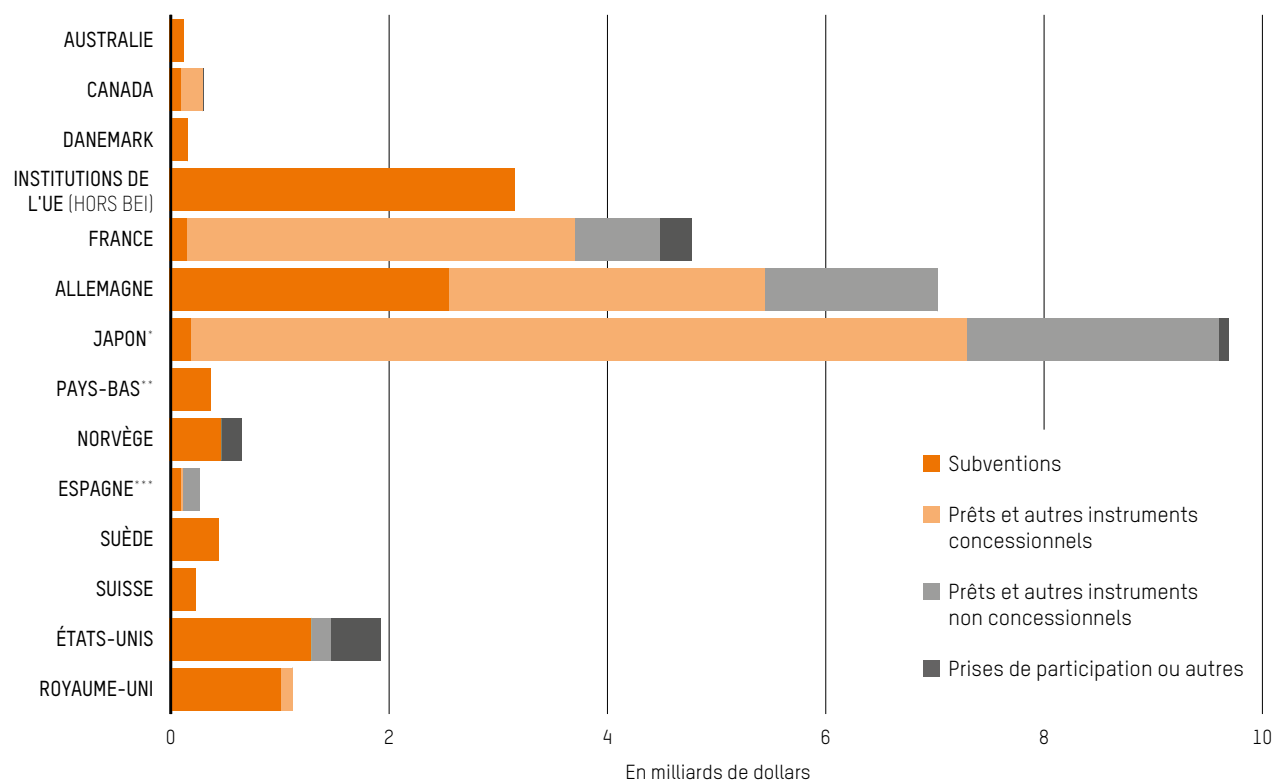
Dans un contexte de hausse de la dette, la fourniture massive de financements sous forme de prêts et d'instruments autres que les subventions (dont un nombre considérable, et qui ne cesse d'augmenter, d'instruments non concessionnels) risque de contribuer à un niveau de dette insoutenable pour de nombreux pays à faible revenu. Des financements censés aider les pays à s'adapter au changement climatique leur seront vraisemblablement dommageables à d'autres égards.

Avant même la pandémie de coronavirus, le FMI avait rappelé que près de la moitié des pays du groupe à faible revenu était en situation de surendettement ou présentait un risque élevé de surendettement<sup>35</sup>. En juin de cette année, 36 des 73 pays à faible revenu étaient dans une telle situation<sup>36</sup>. Dans nombre des pays les plus pauvres, le paiement de la dette excède les dépenses consacrées aux

UNE CROYANCE  
ERRONÉE VEUT QUE  
LES VOLUMES ÉLEVÉS  
DE PRÊTS SOIENT  
EXCLUSIVEMENT  
DESTINÉS AUX  
PAYS À REVENU  
INTERMÉDIAIRE.

services publics vitaux<sup>37</sup>. Les pays endettés doivent dépenser des sommes plus importantes pour accéder aux capitaux, aux dépens d'investissements dans des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé et l'agriculture. La restriction de l'espace fiscal accordé à ces secteurs et aux infrastructures fondamentales limite aussi la capacité des États à prendre des mesures pour faire face au changement climatique.

**Graphique 4 : Financements climat bilatéraux, ventilés par instrument, des principaux pays bailleurs en 2017-2018**



Source : Quatrièmes rapports bisannuels (2020). Le total bilatéral du Japon comprend une déduction d'un milliard de dollars correspondant à des financements de projets en lien avec l'exploitation du charbon. Une part de l'assistance climatique des Pays-Bas est apportée via des instruments autres que des subventions, mais les déclarations portent uniquement sur la part dons de l'assistance. Dès lors, il est impossible d'évaluer la part du financement climat ne prenant pas la forme de subventions. Le total bilatéral de l'Espagne inclut une déduction de 311 millions de dollars de crédits à l'exportation.

## RECOMMANDATIONS

- Lors de la COP26, toutes les parties doivent convenir que les instruments non concessionnels ne doivent pas être comptabilisés dans les obligations de financements climat de la CCNUCC.
- Tous les bailleurs de fonds, et en particulier le Japon, la France, l'Allemagne, le Canada, l'Espagne et d'autres pays dont les subventions ne constituent actuellement qu'une maigre part de leurs financements climat, doivent s'engager à augmenter de toute urgence les financements climat accordés sous forme de subventions, en particulier en faveur des PMA et des PEID.

# 5

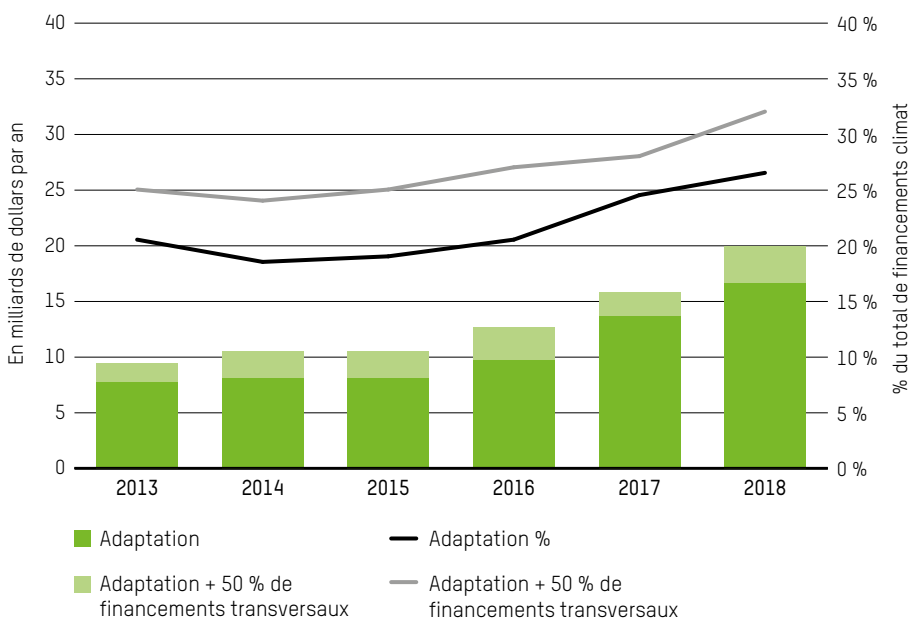
## ENVIRON 25 % SEULEMENT DES FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS ONT ÉTÉ ALLOUÉS À L'ADAPTATION ET 66 % À L'ATTÉNUATION.

Nous estimons qu'en moyenne en 2017-2018, 25 % des financements climat publics ont été alloués à des projets d'adaptation, 66 % à des projets d'atténuation et 9 % à des projets transversaux (voir Graphique 5). Le volume de financements de l'adaptation au changement climatique a augmenté, passant d'une moyenne annuelle de 9 milliards de dollars en 2015-2016 à 15 milliards de dollars en 2017-2018<sup>38</sup>.

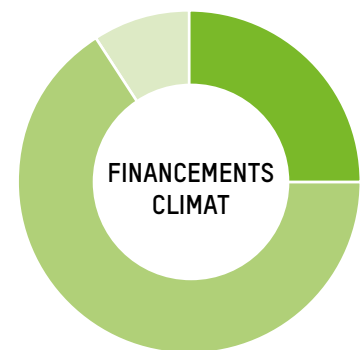
### LES FINANCEMENTS POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUGMENTENT, MAIS LE FOSSÉ PERSISTE

On estime à plus de 50 % la hausse du volume de financements de l'adaptation au changement climatique entre 2016 et 2018, soit l'augmentation la plus importante à ce jour sur une période de deux ans pour ce type de financement (voir Graphique 6). Il s'agit d'une amélioration notable et il est essentiel que cette tendance se poursuive compte tenu des effets sans précédent du changement climatique, qui pèsent de manière disproportionnée sur les pays en développement<sup>39</sup>. Étant donné que 66 % des financements climat sont toujours alloués aux projets d'atténuation, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour financer l'adaptation au changement climatique et respecter l'engagement de l'Accord de Paris consistant à « atteindre un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation<sup>40</sup> ».

### Graphique 6 : pourcentage et volume de financement pour l'adaptation au changement climatique, 2013-2018



Graphique 5 : parts mondiales des financements de l'atténuation, de l'adaptation et des financements transversaux en 2017-2018



- 25 %: Adaptation
- 66 %: Atténuation
- 9 %: Transversaux

Sources : Quatrièmes rapports bisannuels (2020) ; OCDE (2020a).

Sources : 2013-2016 : OCDE (2019b) ; 2017-2018 : OCDE (2020a) ; Quatrièmes rapports bisannuels (2020)

Le Tableau 3 présente le financement de l'adaptation au changement climatique en 2017-2018 par type de bailleurs de fonds. La hausse la plus importante provient des banques multilatérales de développement tandis que les financements publics bilatéraux de l'adaptation restent à la traîne.

Le Tableau 4 montre le financement de l'adaptation par pays bailleur en 2015-2016 et 2017-2018. Saluons les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Commission européenne et le Fonds européen de développement, qui consacrent une grande part de leurs financements climat aux projets d'adaptation. La France et l'Allemagne ont fait des progrès depuis 2015-2016, mais ont encore du chemin à parcourir pour parvenir à des dotations équilibrées. Pour la plupart des autres pays ayant affecté une faible proportion de leurs financements climat publics à l'adaptation sur la dernière période de rapport, dont la Norvège et le Japon, le fossé du financement de l'adaptation persiste.

**Tableau 3 : Part des financements climat publics allouée à l'adaptation en 2017-2018, par type de bailleurs de fonds les ayant déclarés (moyenne annuelle)**

Bailleur de fonds	Adaptation uniquement	Adaptation + 50 % de financements transversaux
Total des financements bilatéraux	21 % (6,5 milliards de dollars)	28 % (8,9 milliards de dollars)
Total des banques multilatérales de développement	30 % (7,3 milliards de dollars)	30 % (7,3 milliards de dollars)
Total des fonds pour le climat multilatéraux	21 % (469 millions de dollars)	34 % (764 millions de dollars)
Total des autres institutions	57 % (799 millions de dollars)	61 % (849 millions de dollars)

**Tableau 4 : Financements bilatéraux et multilatéraux de l'adaptation au changement climatique déclarés par les principaux pays bailleurs en 2015-2016 et 2017-2018 (moyennes annuelles)**

Bailleur de fonds	2015-16		2017-18	
	Adaptation uniquement	Adaptation + 50 % de financements transversaux	Adaptation uniquement	Adaptation + 50 % de financements transversaux
Australie	0 % (0 million de dollars)	50 % (111 millions de dollars)	6 % (15 millions de dollars)	53 % (127 millions de dollars)
Canada	35 % (41 millions de dollars)	65 % (75 millions de dollars)	20 % (74 millions de dollars)	47 % (170 millions de dollars)
Danemark	14 % (26 millions de dollars)	44 % (80 millions de dollars)	27 % (60 millions de dollars)	46 % (101 millions de dollars)
Commission européenne et Fonds européen de développement	41 % (956 millions de dollars)	54 % (1,3 milliard de dollars)	41 % (1,3 milliard de dollars)	59 % (1,9 milliard de dollars)
France	17 % (552 millions de dollars)	25 % (805 millions de dollars)	19 % (1 milliard de dollars)	30 % (1,6 milliard de dollars)
Allemagne	16 % (1,4 milliard de dollars)	23 % (1,9 milliard de dollars)	20 % (1,5 milliard de dollars)	30 % (2,2 milliards de dollars)
Japon	8 % (803 millions de dollars)	10 % (1 milliard de dollars)	11 % (1 milliard de dollars)	13 % (1,3 milliard de dollars)
Pays-Bas	30 % (163 millions de dollars)	62 % (333 millions de dollars)	35 % (197 millions de dollars)	62 % (346 millions de dollars)
Norvège	6 % (31 millions de dollars)	11 % (54 millions de dollars)	8 % (51 millions de dollars)	12 % (75 millions de dollars)

Espagne	9 % (50 millions de dollars)	17 % (96 millions de dollars)	11 % (45 millions de dollars)	36 % (144 millions de dollars)
Suède	38 % (154 millions de dollars)	60 % (243 millions de dollars)	37 % (230 millions de dollars)	60 % (373 millions de dollars)
Suisse	31 % (101 millions de dollars)	52 % (167 millions de dollars)	39 % (133 millions de dollars)	56 % (194 millions de dollars)
Royaume-Uni	21 % (343 millions de dollars)	49 % (819 millions de dollars)	40 % (547 millions de dollars)	49 % (670 millions de dollars)
États-Unis	Quatrième rapport bisannuel non soumis			

Source : Quatrièmes rapports bisannuels (2020) ; Troisièmes rapports bisannuels (2018) ; OCDE (2020a)<sup>41</sup>. Les chiffres de plus d'un milliard sont arrondis à 100 millions près.

À partir des données de l'OCDE, nous estimons à environ 33 % la part des financements sous forme de subventions dédiée à l'adaptation en 2017-2018 et à 51 % si l'on inclut la moitié des financements transversaux<sup>42</sup>. Cela montre qu'une certaine priorité est accordée à l'adaptation, ce qui est positif. Cependant, cela dénote aussi une baisse de la part estimée des subventions allouées à l'adaptation par rapport à 2015-2016, où elle était de 38 %<sup>43</sup>. Il est plus important que jamais d'accroître les subventions pour l'adaptation, qui sont insuffisantes et n'augmentent que trop lentement. Les subventions sont essentielles pour mener des actions d'adaptation, qui attirent moins de financements privés que les actions d'atténuation. En effet, l'analyse la plus récente de l'OCDE suggère que 3 % seulement des financements privés mobilisés étaient destinés à l'adaptation (moyenne pour 2016-2017, voir Section 9)<sup>44</sup>.

## RECOMMANDATIONS

- Tous les bailleurs de fonds (pays développés, banques multilatérales de développement, fonds multilatéraux pour le climat et autres institutions) doivent s'engager à augmenter sensiblement leurs financements de l'adaptation au changement climatique, notamment pour les PMA et les PEID, et veiller à ce que l'adaptation constitue au moins 50 % de leur contribution globale aux financements climatiques publics.
- Lors de la COP26, toutes les parties doivent convenir d'un objectif de court terme pour le financement de l'adaptation afin d'accélérer de toute urgence ces financements d'ici 2022.

L'objectif global des 100 milliards de dollars n'apporte aucune solution au désintérêt historique pour l'adaptation. Pour renforcer la confiance et afficher ouvertement leur intention :

- Toutes les parties à la COP26 doivent parvenir à un accord de principe afin d'établir un nouvel objectif global de financements publics dédiés à l'adaptation. Il s'agira d'une composante du nouvel objectif de financement collectif commençant en 2025, et succédant à l'engagement des 100 milliards de dollars.

# 6

SELON LES ESTIMATIONS, SEULEMENT 20,5 % DES FINANCEMENTS CLIMAT DÉCLARÉS ONT ÉTÉ ALLOUÉS AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) ET ENVIRON 3 % AUX PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT (PEID) ; LA MAJORITÉ DES FINANCEMENTS ALLOUÉS AUX PMA, ET PRÈS DE LA MOITIÉ DE CEUX ALLOUÉS AUX PEID ÉTAIENT DES PRÊTS ET INSTRUMENTS AUTRES QUE DES SUBVENTIONS.

Les rapports bisannuels soumis par les pays développés à la CCNUCC n'incluent pas de données sur la part des financements climat allouée aux PMA et aux PEID. Toutefois, les chiffres de l'OCDE constituent une base pour l'estimer<sup>45</sup>.

**En moyenne, environ 20,5 % des financements du développement liés au climat déclarés à l'OCDE ont été alloués aux PMA en 2017–2018, et 3 % aux PEID<sup>46</sup>. En supposant qu'une part équivalente des financements climat déclarés à la CCNUCC ait été allouée aux PMA et aux PEID, les montants seraient respectivement d'environ 12 milliards de dollars et 1,8 milliard de dollars par an.**

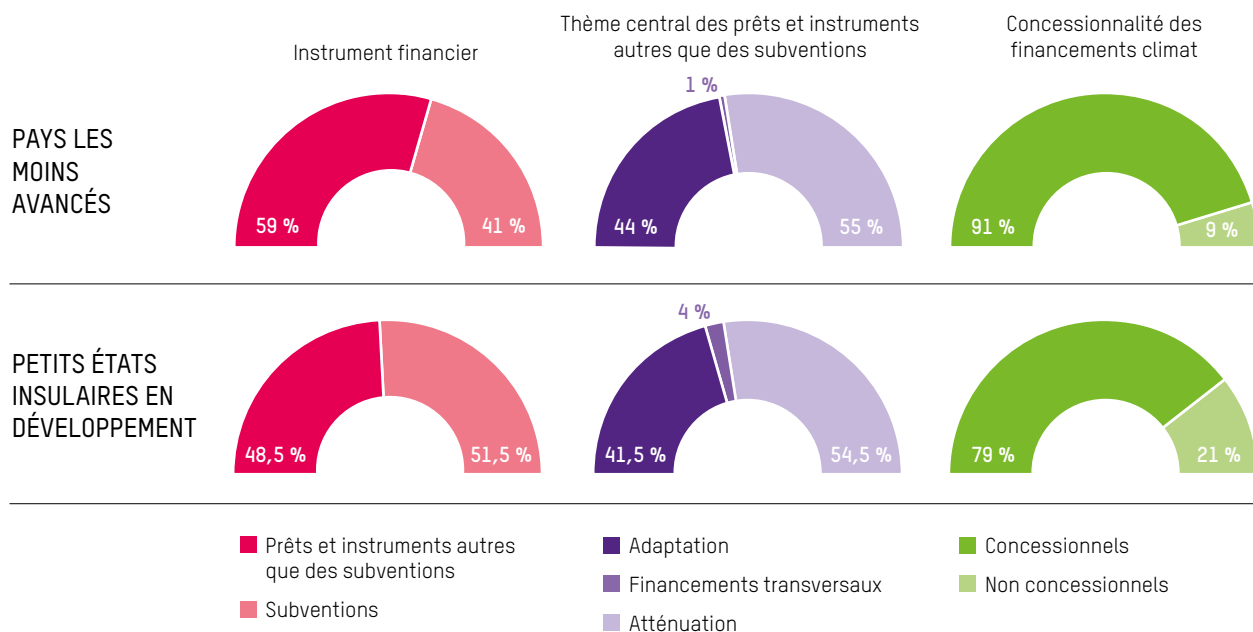
**Nous estimons aussi qu'en 2017–2018 la majorité (près de 60 %) des financements climat alloués aux PMA étaient des prêts et instruments autres que des subventions. Pour les PEID, cela représentait près de la moitié des financements (voir Graphique 7)<sup>47</sup>. Une grande part de ces financements sont consacrés à des projets d'adaptation : 45 % environ pour les PMA et 50 % environ pour les PEID, selon les estimations. Certains de ces prêts et instruments autres que des subventions sont de surcroît non concessionnels : sur l'ensemble des financements climat publics destinés aux PMA, 9 % seraient des financements non concessionnels, et un peu plus de 20 % pour les PEID.**

Les PMA et les PEID n'ont pratiquement pas contribué à la crise climatique et font pourtant partie des pays les plus vulnérables. Les chocs et pressions climatiques frappent durement les PMA et ces pays sont les moins bien armés pour y faire face, car leurs ressources et capacités institutionnelles sont limitées. Les PEID sont aussi particulièrement vulnérables en raison de leur isolement, taille et emplacement géographique, ainsi que de leur exposition aux fortes vagues, à la montée du niveau de la mer et à d'autres effets.

Eu égard à leur vulnérabilité extrême, la coopération internationale relative au changement climatique prévoit un traitement préférentiel concernant l'aide financière accordée à ces pays<sup>48</sup>. Pourtant, les PMA et les PEID disposent de ressources insuffisantes pour faire face aux effets croissants du changement climatique qu'ils subissent. Les PMA et les PEID ne reçoivent pas toute l'aide dont ils ont besoin et à laquelle ils ont droit, en particulier des financements essentiels sous forme de subventions. En outre, la fourniture massive de financements sous forme de prêts et d'instruments autres que les subventions risque d'amener de nombreux pays à un niveau de dette insoutenable, qui ne cessera d'augmenter (voir Section 4).

LES PMA ET LES PEID DISPOSENT DE RESSOURCES INSUFFISANTES POUR FAIRE FACE AUX EFFETS CROISSANTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE QU'ILS SUBISSENT.

**Graphique 7 : Estimations des financements climat destinés aux PMA et aux PEID en 2017-2018, par instrument, concessionnalité et thématique des prêts et instruments autres que les subventions<sup>49</sup>**



Source : OCDE (2020a). La part des fonds régionaux n'est pas incluse.

Comme le montre le Tableau 5, parmi les principaux pays bailleurs, le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon et la Norvège fournissent la part la plus faible de financements climat aux PMA (moins de 20 %). D'après les estimations, pratiquement tous les principaux pays bailleurs à l'exception de l'Australie allouent une part dérisoire de leur financement aux PEID.

**Tableau 5 : Estimation de la part des financements alloués aux PMA et aux PEID par les principaux pays bailleurs, 2017–2018 (moyenne annuelle)**

Bailleur de fonds	Part allouée aux PMA	Part allouée aux PEID
Australie	25 %	50 %
Canada	16 %	14 %
Danemark	41 %	0 %
Commission européenne et Fonds européen de développement	26 %	6 %
France	14 %	3 %
Allemagne	12 %	0,3 %
Japon	14 %	0,9 %
Pays-Bas	31 %	0 %
Norvège	17 %	1,5 %
Espagne	33 %	8 %
Suède	34 %	0,2 %
Suisse	20 %	4 %
Royaume-Uni	41 %	0,1 %
États-Unis	28 %	3 %

Source : OCDE (2020a). Les chiffres sont arrondis à 0,5 % près, à l'exception des chiffres inférieurs à 1 %. Les fonds régionaux ne sont pas inclus.



## RECOMMANDATIONS

- Tous les bailleurs de fonds doivent s'engager à accroître sensiblement les financements climat destinés aux PMA et aux PEID, en particulier l'aide apportée sous forme de subventions.
- Les règles de la CCNUCC et les principes directeurs de comptabilisation doivent imposer aux bailleurs de déclarer la part de leurs financements climat destinée aux PMA et aux PEID.

## SELON LES ESTIMATIONS, LES FINANCEMENTS DU DÉVELOPPEMENT CONSACRÉS AU CLIMAT DÉCLARÉS PAR LES BAILLEURS REPRÉSENTAIENT 25,5 % DE L'APD BILATÉRALE EN 2017-2018 ; LA MAJORITÉ DES FINANCEMENTS CLIMAT A ÉTÉ COMPTABILISÉE DANS LES ENGAGEMENTS DES BAILLEURS À AUGMENTER L'AIDE POUR ATTEINDRE 0,7 % DU REVENU NATIONAL BRUT.

Les rapports des bailleurs révèlent que la majeure partie des financements climat correspondait à de l'APD comptabilisée dans les engagements à consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'aide<sup>50</sup>. Ainsi, les financements du développement liés au climat ont représenté 25,5 % du total de l'APD bilatérale en 2017-2018, contre 21 % en 2015-2016<sup>51</sup>.

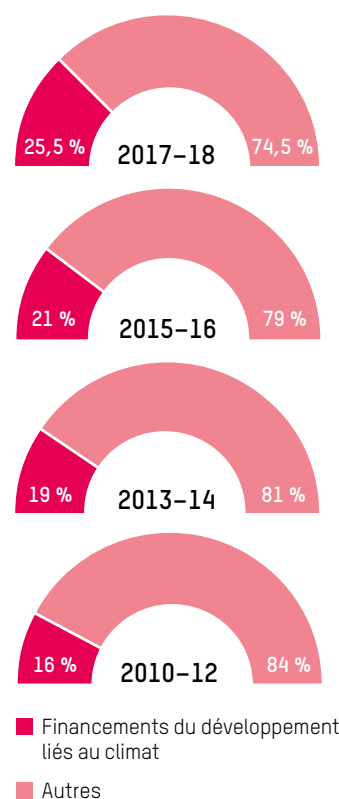
En 2018, l'APD globale a baissé de 2,7 % par rapport à 2017 et cinq pays seulement ont tenu leur engagement de la maintenir à 0,7 % au moins de leur RNB<sup>52</sup>. Sur fond de stagnation du budget de l'aide, les financements climat reçus par les pays en développement évincent certainement des dépenses essentielles en matière de santé, d'éducation et d'autres services essentiels.

Les pays en développement déplorent que les pays développés ne respectent pas les accords de la COP16 de Cancún, qui prévoyaient l'engagement de leur fournir des « ressources financières accrues, prévisibles, nouvelles et additionnelles » et formalisaient « l'objectif consistant à mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement<sup>53</sup> ».

Les pays les plus pauvres ne devraient en aucun cas être contraints de renoncer à une aide vitale pour payer le tribut d'une crise climatique dont ils ne sont pas responsables. Le budget global de l'APD, qui était de 153 milliards de dollars en 2018, ne permet pas de répondre à la fois aux besoins de financements climat et aux autres dépenses essentielles pour le développement. Rien que pour l'adaptation, le Programme des Nations Unies pour l'environnement estime que les coûts pourraient atteindre 140 à 300 milliards de dollars par an d'ici 2025-2030<sup>54</sup>.

Les efforts visant à intégrer la lutte contre les changements climatiques à l'APD afin de soutenir un développement adapté au changement climatique, à faible émission de CO<sub>2</sub>, sont essentiels et louables. Toutefois, les pays développés risquent de comptabiliser des activités n'ayant pas de lien avec le changement climatique dans le seul but d'atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars (voir Section 3). Pour agir de façon constructive, il convient de déterminer dans quelle mesure les ressources pour le développement continuent de financer des activités liées aux énergies fossiles<sup>55</sup>.

Graphique 8 : part de l'APD bilatérale globale dédiée aux financements bilatéraux du développement liés au climat, 2010-2018



Sources : OCDE (2020a) et OCDE (2020b)

## RECOMMANDATIONS

Les financements climat doivent s'ajouter aux engagements en matière d'aide au développement, ce qui signifie que les ressources visant à atteindre l'engagement des 100 milliards de dollars et les obligations au titre de la CCNUCC ne doivent pas être comptabilisées dans l'objectif de consacrer au moins 0,7 % du RNB à l'ADP.

- Dans un premier temps, les pays développés doivent s'engager à ce que les augmentations des financements climat, admissibles au titre de l'ADP, soient intégrées à un budget d'aide général qui augmente au même rythme que les financements climat.
- Tous les pays doivent soutenir de toute urgence les mesures visant à débloquer les nouvelles sources de financements climat les plus prometteuses sur le plan national et international, notamment en arrêtant de subventionner les énergies fossiles au profit des financements climat et en appliquant une taxe carbone aux transports aériens et maritimes internationaux.

# 8

## SELON LES ESTIMATIONS, SEULEMENT ENVIRON UN TIERS DES PROJETS BILATÉRAUX DE FINANCEMENTS CLIMAT TIENNENT COMPTE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES, ET TROP PEU DE FONDS SONT DÉPENSÉS AU NIVEAU LOCAL.

Pour que les financements climat soient versés à celles et à ceux qui en ont le plus besoin, ils doivent être alloués en tenant compte des besoins spécifiques des femmes, des hommes et des communautés locales. Oxfam estime qu'en 2017-2018, environ un tiers seulement des projets bilatéraux de financement climat étaient conçus de manière à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes. On dispose de peu de données sur la part des financements climat allouée à des initiatives locales, en partenariat avec les communautés locales, mais les données existantes semblent indiquer que ce pourcentage est très faible.

### LES FINANCEMENTS CLIMAT NE PORTENT QUE TROP PEU SUR DES INITIATIVES MENÉES AU NIVEAU LOCAL

Pour que les financements climat répondent aux besoins immédiats des personnes vulnérables, les communautés locales doivent pouvoir participer activement aux prises de décisions qui les concernent. Pourtant, les pays bailleurs, les agences des Nations Unies et les banques multilatérales de développement n'accordent pas suffisamment la priorité aux initiatives menées localement. Les bailleurs de fonds n'ont aucune obligation de communiquer la part des financements climat allouée aux projets locaux, ce qui donne lieu à un manque de transparence quant à l'utilisation qui est faite de la plupart des financements climat. Une évaluation des financements climat menée par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) entre 2003 et 2016 a conclu que 7 % seulement de ces financements étaient suffisamment transparents pour pouvoir faire l'objet d'un suivi. Parmi eux, moins de 10 % pouvaient donner lieu à des projets de lutte contre le changement climatique menés localement<sup>56</sup>.

LES MESURES D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION QUI NE TIENNENT PAS COMPTE DES INÉGALITÉS DE GENRE RISQUENT D'ÊTRE INEFFICACES ET D'EXACERBER CES MÊMES INÉGALITÉS.

### TROP SOUVENT, LES FINANCEMENTS CLIMAT NE TIENNENT PAS COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE

L'égalité entre les genres doit être au centre des actions locales et des financements climat, comme énoncé dans le Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes adopté par toutes les parties à la CCUNCC<sup>57</sup>. Les effets du changement climatique ne sont pas les mêmes sur les femmes et sur les hommes. La vulnérabilité des femmes est accrue en raison de leur situation socioéconomique et des inégalités qu'elles rencontrent concernant l'accès aux ressources et aux processus de prise de décisions. Ce sont principalement les femmes qui assurent la production alimentaire et gèrent les ressources naturelles et les ressources du ménage. Leur rôle est essentiel au sein des communautés et elles sont des actrices clés du changement, car elles renforcent la résilience des paysans et paysannes, ou mettent en place des

solutions d'énergies renouvelables, entre autres. Les mesures d'adaptation et d'atténuation qui ne tiennent pas compte des inégalités de genre risquent d'être inefficaces et d'exacerber ces mêmes inégalités.

Les rapports bisannuels soumis par les pays développés à la CCNUCC n'incluent aucune donnée sur le genre. Toutefois, les marqueurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE relatifs à l'égalité entre les genres permettent d'évaluer dans quelle mesure les financements climat bilatéraux tiennent compte du genre, en particulier pour les financements bilatéraux, car les organisations multilatérales n'ont pas à fournir de marqueurs relatifs au genre et, dans la majorité des cas, s'en abstiennent. Comme le montre le Tableau 6, 1,5 % seulement de l'APD en lien avec le climat avait pour objectif principal de parvenir à l'égalité entre les genres, et dans 34 % des cas, l'égalité entre les genres était qualifiée d'élément important, mais n'était pas l'objectif principal. Pour les 64 % de projets restants, l'égalité entre les genres n'était pas un objectif significatif (33 %) ou les projets n'ont pas été examinés (32 % de projets non marqués).

**Tableau 6 : Marqueurs de l'OCDE-CAD relatifs à l'égalité entre les genres pour les financements climat bilatéraux en 2017–2018<sup>58</sup>**

	Objectif non significatif (0)	Objectif significatif (1)	Objectif principal (2)	Projet non marqué
Bailleurs de fonds bilatéraux (membres du CAD)	47 %	47 %	2,5 %	4 %
Banques multilatérales de développement	23 %	23 %	1 %	53 %
Fonds pour le climat multilatéraux (FVC, CIF, Fonds pour l'adaptation)	0 %	55 %	0 %	45,5 %
Autres institutions multilatérales (FEM, GGGI, FIDA, NFD)	0,1 %	5,5 %	0,7 %	94 %
Total	32,5 %	34 %	1,5 %	32 %

Source : OCDE (2020a)

## RECOMMANDATIONS

Tous les bailleurs de fonds (pays développés, banques multilatérales de développement, fonds multilatéraux pour le climat et autres institutions) doivent :

- Développer les ressources et le soutien en direction des actions locales sur le changement climatique, conformément aux politiques, stratégies et plans nationaux des pays en développement (y compris les contributions déterminées au niveau national), puis suivre et déclarer la quantité de financements climat dépensés au niveau local, et
- Intégrer sans délai une meilleure prise en considération de l'égalité entre les genres dans l'aide financière visant à lutter contre le changement climatique et veiller à ce que les objectifs, la conception, les budgets et la mise en œuvre de tous les projets de financement climat tiennent compte des besoins différents des femmes et des hommes ; tous les projets doivent disposer de marqueurs sur l'égalité entre les genres qui devront être présentés de manière transparente à l'OCDE.

# 9

## NOUS MANQUONS D'INFORMATIONS DIVULGUÉES PUBLIQUEMENT, COHÉRENTES ET TRANSPARENTES, QUI NOUS PERMETTRAIENT D'ESTIMER LE NIVEAU DE FINANCEMENTS PRIVÉS MOBILISÉS EN FAVEUR DE L'OBJECTIF DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS.

Cela fait 10 ans que les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars de financements publics et privés, mais la comptabilisation des financements privés reste floue. Pourtant, dans la feuille de route *Roadmap to US\$100 Billion* (2016), les pays développés ont affirmé que les financements privés mobilisés constitueraient un quart ou plus de l'objectif : 26 à 66 milliards de dollars à l'horizon 2020<sup>59</sup>.

Les banques multilatérales de développement n'ont publié aucune information sur la façon dont elles ont calculé les financements privés mobilisés en 2017-2018. Les rapports des bailleurs de fonds sur les financements bilatéraux soumis à la CCNUCC comportent des informations incomplètes ou erronées, ce qui ne facilite pas la tâche des tierces parties comme Oxfam qui tentent de rassembler et d'analyser les données (voir Tableau 7). Ainsi, la légitimité et la transparence des chiffres déclarés sont motifs de préoccupation. La manière dont les pays ont comptabilisé les financements mobilisés varie grandement : le Japon a déclaré une somme très importante, sans explication ; la France n'a fourni aucune estimation ; les chiffres du Royaume-Uni portent sur une période allant de 2011 à 2018 plutôt que sur la période actuelle de reporting ; de nombreux pays ont fourni des informations sur des projets, mais sans en préciser les coûts ; certains pays n'ont pas répertorié tous les projets, se contentant de fournir quelques exemples, et les Pays-Bas ont inclus les financements mobilisés dans les contributions aux banques multilatérales de développement, tandis que la Suisse indique explicitement que ces financements ne doivent pas être comptabilisés. De même, dans le cas des financements mobilisés par des projets multibailleurs, il est difficile d'obtenir des informations sur l'attribution entre les bailleurs et l'État hôte.

LA MANIÈRE DONT LES PAYS ONT COMPTABILISÉ LES FINANCEMENTS MOBILISÉS VARIE GRANDEMENT.

**Tableau 7 : Informations sur les financements privés mobilisés, notifiées par les principaux pays bailleurs (2017-2018)**

<b>Australie</b>	Aucune estimation
<b>Canada</b>	309 millions de dollars au total en 2017-2018
<b>Danemark</b>	800 millions de couronnes danoises (2017) et 315 millions de couronnes danoises (2018) pour l'atténuation
<b>Union européenne</b>	734 millions d'euros (2017), 144 millions d'euros (2018)
<b>France</b>	Aucune estimation
<b>Allemagne</b>	548 millions de dollars (2017) ; 552 millions de dollars (2018)

<b>Japon</b>	4,5 milliards de dollars au total en 2017–2018
<b>Pays-Bas</b>	335 millions d’euros (2017), 411 millions d’euros (2018), dont près de la moitié via des banques multilatérales de développement (hors BEI) et des fonds multilatéraux pour le climat (FEM, FVC)
<b>Norvège</b>	47 millions de dollars (2017) et 2 millions de dollars (2018) pour les énergies renouvelables
<b>Espagne</b>	Aucune estimation
<b>Suède</b>	31,4 millions d’euros (2018) d’investissements Swedfund et 1,6 milliard de dollars (portefeuille pluriannuel détenu en 2018) de sources privées, publiques et mixtes via des garanties de l’Agence suédoise de coopération internationale au développement
<b>Suisse</b>	Adaptation : 9,5 millions de dollars (2017) ; 18,3 millions de dollars (2018) Atténuation : 14,1 millions de dollars (2017) ; 93,9 millions de dollars (2018)
<b>Royaume-Uni</b>	1,4 milliard de livres sterling depuis 2011
<b>États-Unis</b>	Quatrième rapport bisannuel non soumis

Source : Quatrièmes rapports bisannuels (2020)

L’OCDE a récemment publié une analyse des financements privés mobilisés en 2016–2017, après avoir consulté les pays bailleurs<sup>60</sup>. Ces financements auraient été de 12,3 milliards de dollars en moyenne par an en 2016–2017, alors qu’ils étaient chiffrés à 14,8 milliards de dollars en 2013–2014. En 2016–2017, 94 % des investissements concernaient l’atténuation, 3 % l’adaptation et 3 % des activités transversales. L’OCDE affirme que cette baisse s’explique en partie par le fait qu’elle a amélioré ses méthodes et a utilisé des données plus granulaires. Cela étant, les financements privés ne se concrétisent manifestement pas aussi rapidement que souhaité par les pays développés.

Lors de la COP24 de Katowice, les parties ont adopté des principes de comptabilisation des financements privés mobilisés, qui seront transposés dans un nouveau cadre de reporting (modèle de tableau commun) lors de la COP26<sup>61</sup>. Ces principes retenaient comme hypothèse (sans imposer d’obligations) que les parties communiqueraient les informations projet par projet, établiraient un lien de causalité entre leurs interventions et les investissements privés déclarés, et éviteraient les doubles comptabilisations en indiquant comment les financements sont attribués aux (divers) bailleurs de fonds et au gouvernement hôte. L’accord a ouvert la boîte de Pandore en autorisant les bailleurs de fonds à déclarer les financements privés mobilisés dans le cadre de toute une série d’« interventions publiques » autres que les investissements financiers, comme le renforcement des capacités et l’assistance technique<sup>62</sup>.

## RECOMMANDATIONS

- La comptabilisation des financements privés mobilisés qui sont communiqués doit être prudente afin d’éviter de les surestimer et afin de bâtir la confiance. Cela passe par ne pas comptabiliser les financements mobilisés par le biais d’interventions non financières.
- Lors de la COP26, les parties doivent convenir d’un cadre de reporting (modèle de tableau commun) conforme aux principes de Katowice, que les pays bailleurs et les banques multilatérales de développement utiliseront pour soumettre leurs informations, projet par projet, expliquer le lien de causalité entre les investissements publics et les financements mobilisés, et afin d’éviter les doubles comptabilisations, expliquer comment les sommes mobilisées sont attribuées aux différents gouvernements.
- Les nouveaux objectifs de financement à long terme doivent dissocier les financements climat publics fournis et les financements privés mobilisés.

# FINANCEMENTS CLIMAT EN 2020 ET DANS LES ANNÉES À VENIR

## L'OBJECTIF DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS SERA-T-IL ATTEINT ?

En 2016, les pays développés ont publié une feuille de route sur la manière d'atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars, tablant sur des financements climat publics de 66,8 milliards de dollars à l'horizon 2020 et des financements privés mobilisés de l'ordre de 26 à 66 milliards de dollars<sup>63</sup>. Ils peuvent affirmer qu'ils sont en bonne voie s'ils se basent sur les derniers chiffres communiqués : les financements climat publics sont estimés à un total de 59,5 milliards de dollars (moyenne annuelle) en 2017-2018. On ne connaît pas le montant de financements privés mobilisés en 2018, mais l'OCDE estime qu'il a atteint en moyenne 12,3 milliards de dollars par an en 2016-2017<sup>64</sup>. En 2017-2018, le montant pourrait être estimé à environ 25 milliards de dollars, à deux ou trois ans de l'échéance de 2020.

Cependant, comme le souligne ce rapport, les conditions dans lesquelles les pays développés contribuent actuellement à l'objectif des 100 milliards de dollars sont sujettes à caution. Les financements alloués à l'adaptation, aux PMA et aux PEID sont insuffisants. Les financements sont trop souvent fournis sous la forme de prêts et d'instruments autres que des subventions, y compris aux PMA et aux PEID. Les chiffres communiqués reposent sur des méthodologies qui gonflent les chiffres des bailleurs de fonds et que la majorité des pays destinataires jugent inacceptables (déclaration de la valeur nominale des prêts comme s'il s'agissait de subventions et surestimation de la valeur climatique des programmes de développement, par exemple). Une grande partie des montants communiqués ne devraient pas être comptabilisés, en particulier les financements octroyés sous forme de prêts non concessionnels que l'on chiffre à 24 milliards de dollars. En l'absence de normes et de méthodologies communes, la transparence des informations sur les financements privés mobilisés est limitée. Enfin, étant donné que la plupart des financements climat sont comptabilisés dans le cadre des engagements des bailleurs de fonds à apporter une aide publique au développement d'au moins 0,7 % du RNB, l'objectif des 100 milliards de dollars risque d'être atteint au détriment d'objectifs de développement essentiels en matière de santé et d'éducation, entre autres, en dépit de la promesse de financements climat « nouveaux et additionnels ».

LES CONDITIONS DANS  
LESQUELLES LES PAYS  
DÉVELOPPÉS CONTRIBUENT  
ACTUELLEMENT À  
L'OBJECTIF DES 100  
MILLIARDS DE DOLLARS  
SONT SUJETTES À CAUTION.

## FINANCER LES PERTES ET DOMMAGES

Le financement des pertes et dommages constitue un grand fossé à combler. Les initiatives ambitieuses d'atténuation et d'adaptation ne suffisent plus à éviter certaines conséquences du changement climatique. Les pertes et dommages désignent les effets négatifs qui augmentent rapidement partout dans le monde : pertes humaines, pertes de moyens de subsistance, pertes de terres dues à la montée du niveau de la mer et pertes économiques importantes découlant de conditions climatiques extrêmes. Les pays développés ne se sont pas engagés à financer les



pertes et dommages, préférant affirmer que les solutions sont à puiser dans le système humanitaire, les assurances et les financements de l'adaptation au changement climatique. Toutefois, les structures et les flux de financement qui existent ne parviennent pas à répondre aux besoins des communautés et des pays les plus pauvres (voir Encadré 2).

Aux termes de l'Accord de Paris, les pertes et dommages doivent être traités séparément, en plus des financements pour l'adaptation (déjà insuffisants en soi) et de l'engagement en faveur des 100 milliards de dollars. Les pays développés doivent trouver d'urgence de nouvelles sources de financements des pertes et dommages, qui s'ajouteront à l'objectif des 100 milliards de dollars. Des solutions telles qu'une taxe sur les dommages payés par les principaux émetteurs de CO<sub>2</sub> ou, au moins, l'annulation de la dette lors des crises climatiques peuvent notamment être envisagées.

## ENCADRÉ 2 : LE MOZAMBIQUE ATTIRE L'ATTENTION SUR LA NÉCESSITÉ DE FINANCER LES PERTES ET DOMMAGES

En 2019, le cyclone Idai a dévasté le Mozambique, entraînant des dommages chiffrés à près de la moitié du budget national du pays. L'appel humanitaire des Nations Unies a totalisé 620 millions de dollars, mais moins de la moitié a été versée à ce jour<sup>65</sup>. En conséquence, le Mozambique a été contraint de contracter un prêt de 118 millions de dollars auprès du FMI pour commencer à reconstruire le pays<sup>66</sup>. Les pays confrontés à des catastrophes doivent souvent financer la reconstruction et le relèvement au moyen de prêts, en augmentant le poids de leur dette et en restreignant les financements aux services publics. Les personnes les plus pauvres sont le plus durement touchées, en particulier les femmes, qui se chargent souvent de fournir l'aide que les services publics ne sont pas en mesure d'apporter.

## VERS UNE NOUVELLE ÈRE DU FINANCEMENT CLIMAT ?

À la COP26 de Glasgow, tous les regards seront braqués sur l'engagement en faveur des 100 milliards de dollars. Aura-t-il été atteint ? Si oui, comment ? On ignore actuellement si les pays développés rempliront l'objectif. S'ils y parviennent, les conditions seront peut-être les mêmes que celles des financements climat alloués jusqu'à présent. La confiance s'érodera s'ils ne s'engagent pas à améliorer les normes de financement.

La COP26 est l'occasion de se détourner de la manière dont les financements climat ont été alloués jusqu'à présent, et de reconnaître qu'une part trop importante des financements climat comptabilisait des éléments inadéquats. Il est temps de garantir de meilleurs financements climat pour les années à venir, en s'engageant à multiplier au plus vite les financements sous forme de subventions pour l'adaptation, et pour les PMA et les PEID, à réduire la part des financements fournis sous la forme de prêts, à exclure les financements climat non concessionnels et à mettre en place de nouvelles normes de comptabilisation non équivoques, que tous les bailleurs de fonds devront respecter.

LA COP26 EST L'OCCASION DE SE DÉTOURNER DE LA MANIÈRE DONT LES FINANCEMENTS CLIMAT ONT ÉTÉ ALLOUÉS JUSQU'À PRÉSENT.

# BIBLIOGRAPHIE

Quatrièmes rapports bisannuels (2020) soumis à la CCNUCC portant sur la période 2017-2018, <https://unfccc.int/BRs>. Les États-Unis n'ayant pas soumis de rapport, nous avons utilisé les données de 2016 de la CCNUCC (2018).

OCDE, (2020a), *Activités d'aide visant les objectifs environnementaux mondiaux*, Système de notification des pays créanciers de l'OCDE (base de données consultée en août 2020) <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=c0e1037a-61ab-4acf-bad5-fe75fc29c181&themetreeid=3>

OCDE, (2020b), *Six décennies d'APD : éclairages et perspectives dans le contexte de la crise du COVID-19*, dans Les profils de coopération au développement, Paris : Publication de l'OCDE, <https://doi.org/10.1787/cb89577f-fr>

OCDE, (2019a), *Results of the first survey on coefficients that Members apply to the Rio marker data when reporting to the UN Conventions on Climate Change and Biodiversity*, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Results%20of%20the%20first%20survey%20on%20coefficients%20that%20Members%20apply%20to%20the%20Rio%20marker%20data%20when%20reporting%20to%20the%20UN%20Conventions%20on%20Climate%20Change%20and%20Biodiversity.pdf>

OCDE, (2019b), *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2013-2017*, Paris : Publication de l'OCDE, <https://doi.org/10.1787/0f7de621-fr>

OCDE-CPI, (2015), *Le financement climatique en 2013-2014 et l'objectif des 100 milliards de dollars : Rapport de l'OCDE établi en collaboration avec Climate Policy Initiative*, <https://doi.org/10.1787/9789264249967-fr>

*Roadmap to US\$100 Billion* (2016), <https://www.gov.uk/government/publications/climate-finance-roadmap-to-us100-billion>

Troisièmes rapports bisannuels (2018) soumis à la CCNUCC portant sur la période 2015-2016, <https://unfccc.int/process-and-meetings/transparency-and-reporting/reporting-and-review-under-the-convention/national-communications-and-biennial-reports-annex-i-parties/biennial-report-submissions/third-biennial-reports-annex-i>

T. Carty et A. Le Comte, (2018), 2018 : *Les vrais chiffres des financements climat : Où en est-on de l'engagement des 100 milliards de dollars ?*, Oxfam, <https://www.oxfam.org/fr/publications/2018-les-vrais-chiffres-des-financements-climat>, DOI : 10.21201/2018.2388

CCNUCC, (2018), *UNFCCC Standing Committee on Finance: 2018 Biennial Assessment and Overview of Climate Finance Flows Technical Report*, <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/2018%20BA%20Technical%20Report%20Final%20Feb%202019.pdf>

## NOTES

- 1 Voir par exemple CCNUCC. (9 juillet 2019). *Le changement climatique met en péril les progrès du développement durable, avertit un nouveau rapport de l'ONU* <https://unfccc.int/fr/news/le-changement-climatique-met-en-peril-les-progres-du-developpement-durable-avertit-un-nouveau>
- 2 Cet engagement a initialement été présenté dans l'Accord de Copenhague en 2009 (<https://unfccc.int/resource/docs/2009/cop15/fre/11a01f.pdf>) et réaffirmé l'année suivante dans le cadre de décisions prises à la COP16 de Cancún : <https://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>
- 3 J. Thwaites et N. Manel Amerasinghe. (27 novembre 2018). *New UN Assessment Delivers Good News on Climate Finance, But No Time for Complacency*. World Resources Institute. <https://www.wri.org/blog/2018/11/new-un-assessment-delivers-good-news-climate-finance-no-time-complacency#:~:text=The%20%24100%20billion%20commitment%20is,that%20underpins%20the%20Paris%20Agreement.>
- 4 Les chiffres de 2015-2016 sont des estimations de l'OCDE. Voir OCDE (2019b). Voir Section 1 pour plus d'informations sur les estimations de 2017.
- 5 Voir la Section 1 pour une explication des calculs pour l'assistance nette spécifique au climat en 2017-2018. Voir T. Carty et A. le Comte (2018) pour les estimations de 2015-2016, qui ont été ajustées conformément aux financements climat énoncés dans OCDE (2019a).
- 6 Voir la Section 4 pour une répartition des financements climat publics par instrument en 2015-2016 et 2017-2018.
- 7 Ibid.
- 8 Voir la Section 5.
- 9 Voir Section 4 pour une répartition des financements climat publics par instrument et Section 6 pour une répartition par instrument en faveur des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.
- 10 Voir Section 4 pour une répartition des financements climat par instrument.
- 11 Voir note de fin 21.
- 12 Pour plus d'exemples de projets de financement climat ayant eu des conséquences positives, voir Friends of the Earth et l'Institute for Policy Studies. (2015). *Getting Climate Finance Right: Successful Examples for the Green*

- Climate Fund from around the World.* [https://ips-dc.org/wp-content/uploads/2015/07/7-2-15-FINAL-Getting\\_Climate\\_Finance\\_Right-web.pdf](https://ips-dc.org/wp-content/uploads/2015/07/7-2-15-FINAL-Getting_Climate_Finance_Right-web.pdf)
- 13 L’alliance GAGGA reçoit le soutien du Gouvernement néerlandais. <https://gaggaalliance.org/wp-content/uploads/2020/05/PSENG.pdf>
  - 14 Quatrième rapport bisannuel du Japon soumis à la CCNUCC. Voir Quatrièmes rapports bisannuels (2020).
  - 15 Voir : *Ex-Ante Evaluation* (for Japanese ODA Loan). [https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/evaluation/oda\\_loan/economic\\_cooperation/c8h0vm000001rdjt-att/bangladesh\\_190630\\_01.pdf](https://www.jica.go.jp/english/our_work/evaluation/oda_loan/economic_cooperation/c8h0vm000001rdjt-att/bangladesh_190630_01.pdf)
  - 16 Financial Times. (12 juillet 2020). *Japan vows to slash financing of coal power in developing world.* <https://www.ft.com/content/482fa9e4-5eb5-4c61-a777-998993febae0>
  - 17 IFC Project et Data Portal. <https://disclosures.ifc.org/#/projectDetail/ESRS/35396>
  - 18 Ces chiffres sont arrondis à 500 millions près. L’approche utilisée pour parvenir à ces estimations correspond à la méthode qu’a employée l’OCDE pour évaluer les financements climat de 2013–2014 – OCDE-CPI (2015) et de 2013–2017 – OCDE (2019b). D’après les données des Quatrièmes rapports bisannuels (2020), les financements bilatéraux (hors BEI et crédits à l’exportation) étaient estimés à 31 milliards de dollars en 2017-2018 (moyenne annuelle). Selon les données de l’OCDE (2020a), les financements climat des pays développés issus des flux financiers des banques multilatérales de développement (BEI incluse) se chiffraient à 24,9 milliards de dollars en 2017-2018 (moyenne annuelle); les fonds multilatéraux pour le climat (Fonds vert pour le climat, Fonds d’investissement climatique, Fonds d’adaptation) à 2,3 milliards de dollars, et les autres institutions multilatérales (Fonds pour l’environnement mondial, Institut mondial de la croissance verte, Fonds international de développement agricole et Fonds nordique de développement) à 1,4 milliard de dollars. Nous avons utilisé les données de l’OCDE (2019b) sur les parts de financements multilatéraux attribuables aux pays développés pour déterminer la proportion des flux multilatéraux pouvant être considérée comme des financements climat d’un pays développé. Les États-Unis n’ont pas soumis leur Quatrième rapport bisannuel. Par conséquent, nous avons utilisé les données de 2016 de la Troisième évaluation bisannuelle des États-Unis [CCNUCC (2018)] pour évaluer les flux bilatéraux. Il s’agit de données publiques les plus récentes sur les financements climat des États-Unis depuis la prise de fonction du président Trump. Nous avons estimé qu’un milliard de dollars du financement déclaré par le Japon était destiné à des projets en lien avec l’exploitation du charbon. Ce chiffre a été déduit du total déclaré dans le Quatrième rapport bisannuel du Japon pour les deux années (conformément à l’approche de l’OCDE). Par ailleurs, nous avons également trouvé 311 millions de dollars de crédits à l’exportation, qui ont été déduits du total bilatéral (conformément à l’approche de l’OCDE). Il est probable que les montants des crédits à l’exportation soient en réalité plus élevés.
  - 19 T. Carty et A. Le Comte (2018), en tenant compte des estimations du financement climat de l’OCDE (2019a).
  - 20 Dans les Articles 4.3 et 4.4 de la CCNUCC, ainsi que dans les Articles 9.1 et 9.3 de l’Accord de Paris.
  - 21 La part dons mesure la part d’un prêt ou d’un autre instrument qui est effectivement donnée. Pour la première fois en 2018, les bailleurs de fonds ont déclaré à l’OCDE des données sur la part dons concernant les versements de prêts d’APD liés au climat. Nous avons utilisé ces chiffres pour calculer la part dons des prêts et instruments autres que les subventions de chaque pays selon les données déclarées dans les Quatrièmes rapports bisannuels (2020). Les données de part dons n’ont pas été fournies pour l’année 2017. Par conséquent, nous l’avons calculée à partir de la moyenne de 2018 de chaque pays : Belgique 74,9 % ; France 31,1 % ; Allemagne 31,3 % ; Italie 92,1 % ; Japon 67,6 % ; Pologne 85,1 % et Royaume-Uni 30,1 %. Lorsqu’un pays n’a pas fourni de données de part dons et dans le cas des banques multilatérales de développement, qui ne déclarent pas ces données, nous avons appliqué la moyenne de tous les chiffres fournis par les pays membres du CAD pour l’année 2018 (à l’exception de la Corée) : 49,8 %.
  - 22 L’OCDE-CAD définit les seuils d’APD pour la concessionnalité des financements bilatéraux : <http://www.oecd.org/fr/developpement/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aidepubliqueau-developpementdefinitionetchampcouvert.htm>. Les banques multilatérales de développement n’ont pas de définition commune du concept de non-concessionnalité et les termes de ce type de financements restent peu clairs.
  - 23 OCDE, (2020a). op. cit.
  - 24 Nous estimons à 18,3 milliards de dollars la part dons, en nous basant sur les données des Quatrièmes rapports bisannuels (2020) op. cit. (avec la pertinence climatique telle qu’elle a été indiquée dans les chiffres fournis). En comparaison, l’assistance bilatérale nette spécifique au climat a été chiffrée à 16,3 milliards de dollars, à partir des données de l’OCDE (2020a), en tenant compte de la part dons de la même manière et en retenant comme hypothèse une pertinence climatique des projets marqueur de Rio 1 de 50 %. Les deux milliards de dollars d’écart représentent une marge potentielle d’erreur imputable aux différences dans les deux ensembles de données.
  - 25 Voir la note 24 qui explique la méthode de calcul utilisée pour estimer la part dons des financements bilatéraux. Pour les financements des banques multilatérales de développement (qui ne fournissent pas de données de part dons), l’estimation a été calculée à partir de la moyenne de l’ensemble des chiffres déclarés à l’OCDE par les pays membres du CAD (à l’exception de la Corée) pour l’année 2018 : 49,8 %.
  - 26 Voir la note 21.
  - 27 Les marqueurs de Rio ont été établis pour déterminer dans quelle mesure l’APD soutient la mise en œuvre des conventions des Nations Unies (CCNUCC, Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ou Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) à la suite du Sommet de la Terre de 1992 à Rio.
  - 28 Une analyse menée sur plus de 5 000 projets par AdaptationWatch a montré que trois quarts des projets répertoriés comme aidant les pays en développement à s’adapter au changement climatique étaient comptabilisés de manière excessive – R. Weikmans et al., (2017), *Assessing the credibility of how climate adaptation aid projects are categorized*, in *Development*

- in Practice*, vol. 27, n° 4, p. 458–471, <https://doi.org/10.1080/09614524.2017.1307325>. Une autre évaluation, menée en Allemagne, sur le financement de l'adaptation au changement climatique en 2013-2015, a montré que plus des deux tiers des projets ne méritaient peut-être en réalité aucun marqueur de Rio (pour l'adaptation) – C. Lottje (2017). *Anpassung an den Klimawandel: Wie gut unterstützt Deutschland die Entwicklungsländer?*
- 29 Voir la note 21.
- 30 Les prêts concessionnels sont accordés aux conditions du marché ou à des conditions proches – OECD-CPI, (2015), p. 58. Il est impossible d'évaluer l'ampleur des prêts octroyés aux taux du marché en raison du manque de transparence autour des conditions des prêts.
- 31 D'après les données sur les financements climat communiquées en vertu de la CCNUCC dans les Quatrièmes rapports bisannuels (2020) et fournies à l'OCDE dans OCDE (2020a), compilées comme indiqué à la note 21.
- 32 Quatrièmes rapports bisannuels, (2020). Pour l'Espagne, les 311 millions de dollars de financements climat correspondant aux crédits à l'exportation n'ont pas été inclus, conformément à l'approche de la compilation des financements bilatéraux de l'OCDE.
- 33 Ces chiffres sont arrondis à 500 millions et à 1 % près. Estimations de 2017-2018 basées sur les données sur les financements climat communiquées en vertu de la CCNUCC dans les Quatrièmes rapports bisannuels (2020) et fournies à l'OCDE dans OCDE (2020a), compilées comme indiqué à la note 21.
- 34 Quatrièmes rapports bisannuels, (2020), op. cit.
- 35 À la fin du mois de novembre 2019, l'évaluation de la viabilité de la dette, établie par le FMI, a attiré l'attention sur le fait que 33 pays à faible revenu présentaient un risque élevé de surendettement : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>
- 36 Voir FMI, (2020), op. cit. Même après l'initiative du G20 visant à suspendre la dette consécutivement à la pandémie, 73 pays ont remboursé 33,7 milliards de dollars de dette cette année, soit 2,8 milliards de dollars par mois. Christian Aid et al., (2020), *Passing the Buck on Debt Relief*, op. cit.
- 37 Ibid.
- 38 Les estimations de 2017-2018 reposent sur les données sur les financements climat communiquées en vertu de la CCNUCC dans les Quatrièmes rapports bisannuels (2020) et fournies à l'OCDE dans OCDE (2020a), compilées comme indiqué à la note 21. Les estimations de 2015-2016 sont basées sur les chiffres de l'OCDE (2019b). Les chiffres sont arrondis à 500 millions près.
- 39 Nations Unies, (8 octobre 2019), *La Deuxième Commission s'inquiète du principal obstacle sur la voie du développement durable : la crise climatique*, <https://www.un.org/press/fr/2019/agef3516.doc.htm>
- 40 Accord de Paris, Article 9, paragraphe 4 : [https://unfccc.int/files/essential\\_background/convention/application/pdf/french\\_paris\\_agreement.pdf](https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf)
- 41 Chiffres des déclarations, compilés comme indiqué à la note 21.
- 42 OCDE, (2020a), op. cit.
- 43 T. Carty et A. le Comte, (2018), op. cit.
- 44 OCDE, (2019b), op. cit.
- 45 Les Quatrièmes rapports bisannuels (2020) indiquent à quels pays sont destinés les projets, sans toujours préciser le montant versé à chaque pays.
- 46 OCDE, (2020a), op. cit. La part des fonds régionaux n'est pas incluse.
- 47 L'analyse de l'OCDE montre également que la majorité des financements climat versés aux PMA et aux PEID ont pris la forme de prêts et d'instruments autres que des subventions ces dernières années – Voir OCDE (2019b), Graphique 2.8.
- 48 Accord de Paris, Article 9.4 : <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>
- 49 La part des fonds régionaux n'est pas incluse. L'analyse de l'OCDE montre également que la majorité des financements climat versés aux PMA et aux PEID ont pris la forme de prêts et d'instruments autres que des subventions ces dernières années – Voir OCDE (2019b), op. cit., Graphique 2.8.
- 50 Quatrièmes rapports bisannuels, (2020), op. cit.
- 51 OCDE (2020a) et OCDE (2020b), op. cit. Il s'agit d'une estimation de l'APD bilatérale et de l'aide pouvant être allouée en lien avec le climat (pas l'aide au financement du budget) par rapport à l'APD globale.
- 52 Le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni ont atteint ou dépassé l'objectif. OCDE, (10 avril 2019), *Repli de l'aide au développement en 2018, en particulier vers les pays qui en ont le plus besoin*, <https://www.oecd.org/fr/developpement/repli-de-l-aide-au-developpement-en-2018-en-particulier-vers-les-pays-qui-en-ont-le-plus-besoin.htm>
- 53 CCNUCC, (15 mars 2011), Rapport de la Conférence des Parties sur sa seizième session, <https://undocs.org/fr/FCCC/CP/2010/7/Add.1>
- 54 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2016), *The Adaptation Gap Report 2016: The adaptation finance gap*. <https://unepdtu.org/publications/the-adaptation-finance-gap-report/>
- 55 Selon les estimations de l'OCDE, 3,9 milliards de dollars des engagements officiels de financements pour le développement auraient été consacrés à des activités en lien avec les énergies fossiles en 2016-2017. Voir OCDE, (2019), *Aligning Development Co-operation and Climate Action: The Only Way Forward*, <http://www.oecd.org/development/aligning-development-co-operation-and-climate-action-5099ad91-en.htm>
- 56 M. Soanes et al., (2017), *Delivering real change: getting international climate finance to the local level*, IIED, <https://pubs.iied.org/10178IIED/>.
- 57 Le plan d'action en faveur de l'égalité des sexes a été établi lors de la COP23 : <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2017/sbi/fr/129f.pdf>
- 58 Calculs basés sur les données bilatérales et multilatérales de l'OCDE, (2020a). Les pourcentages sont calculés en utilisant une moyenne pondérée et les chiffres de plus de 1 % sont arrondis à 0,5 % près.

- 59 *Roadmap to \$100 billion*, (2016), op. cit. Cette fourchette large s'explique par l'application de différentes combinaisons de projets et ratios de financement public-privé.
- 60 OCDE, (2019b), op. cit.
- 61 Modalités, procédures et lignes directrices relatives au cadre de transparence renforcé des mesures et de l'appui visé à l'Article 13 de l'Accord de Paris : FCCC/PA/CMA/2018/3/Add.2, Section V, paragraphes 118 à 125, en particulier les paragraphes 121 (m), (n) et (o), ainsi que 125, <https://undocs.org/fr/FCCC/PA/CMA/2018/3/Add.2>
- 62 Ibid, paragraphe 125(d) : Type d'intervention publique effectuée (par exemple, subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, prise de participation, garantie, assurance, adoption d'une politique, renforcement des capacités, mise au point et transfert de technologies ou assistance technique).
- 63 OCDE, (2016), op. cit.
- 64 OCDE, (2019b), op. cit.
- 65 Voir la synthèse de l'OCHA : *Mozambique Humanitarian Response Plan 2019*, <https://fts.unocha.org/appeals/761/summary>
- 66 FMI, (19 avril 2019), *IMF Executive Board Approves US\$118.2 Million Rapid Credit Facility Assistance to the Republic of Mozambique in the Wake of Cyclone Idai*, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2019/04/19/pr19121-republic-mozambique-imf-exec-board-approves-rapid-credit-facility-assistance-cyclone-idai>

© Oxfam International, octobre 2020.

Ce document a été rédigé par Tracy Carty, Jan Kowalzig et Bertram Zagema. Pour leur assistance et leurs contributions, Oxfam remercie Christopher Roy, Hans Peter Dejgaard, Andrew Hattle et Lasse Pinderup chez INKA Consult, une agence indépendante de recherche se concentrant sur les financements climat qui a mené la plus grande partie de l'analyse technique étayant ce rapport. Oxfam souhaite remercier Raphaël Jachnik et Chiara Falduto, de la Direction de l'environnement de l'OCDE, ainsi que Tomas Hos et Giorgio Gualberti, de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, pour les conseils et l'assistance technique fournis. Oxfam remercie également Joe Thwaites, Tim Gore, Helen Bunting, Julie Seghers, Sasanka Thilakasiri, Jason Farr, Jesse Young, Jale Samuwai, Alex Johnston, Ian Thomson, Claire Coffey et Helen Jeans pour leur assistance. Ce rapport fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives aux politiques de développement et humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de mise sous presse.  
Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-664-5 en 2020.  
DOI : 10.21201/2020.6621

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit et relu de l'anglais par Perrine Debray, Barbara Scottu et Morgane Menichini.

**OXFAM** est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 67 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam IBIS (Danemark) ([www.oxfamibis.dk](http://www.oxfamibis.dk))

Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Intermón (Espagne) ([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))  
Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))  
Oxfam Afrique du Sud ([www.oxfam.org.za](http://www.oxfam.org.za))  
KEDV (Turquie) (<https://www.kedv.org.tr/>)